

La culture se cultive **ensemble**



*Projet culturel
de territoire
2025/2030*

Sommaire

Édito à 4 mains.....	p.4
Pourquoi un projet culturel de territoire ?	p.5
1^{ère} étape : identifier, comprendre et évaluer l'existant	p.7
La population Érimûroise.....	p.7
La méthodologie du diagnostic.....	p.9
Les résultats.....	p.10
2^{ème} étape : définir la raison d'être de la culture à Mûrs-Érigné	p.12
Ambition 1 :	
Encourager la rencontre des personnes, des âges et des arts	p.13
Ambition 2 :	
Valoriser les pratiques artistiques et en favoriser l'accessibilité	p.14
Ambition 3 :	
Faire rayonner et partager une identité culturelle de territoire.....	p.15
Ambition 4 :	
Construire l'action culturelle en co-responsabilité	p.17
3^{ème} étape : repérer et valoriser les ressources mobilisables	p.18
Les ressources humaines	p.18
Le budget municipal et sa politique tarifaire	p.18
Les équipements municipaux et autres lieux culturels sur la commune.....	p.18
Les acteurs amateurs et professionnels	p.20
4^{ème} étape : construire le plan d'action	p.22
Fiche action n°1 :	
Une fête populaire.....	p.23
Fiche action n°2 :	
Spectacles avec des têtes d'affiche	p.24
Fiche action n°3 :	
Les spectacles tout terrain	p.25
Fiche action n°4 :	
La médiation culturelle	p.26
Fiche action n°5 :	
L'accessibilité tarifaire.....	p.27
Fiche action n°6 :	
Mécénat, coopération – recherche de financement	p.28
Fiche action n°7a :	
Un annuaire communal des artistes professionnels et amateurs.....	p.29
Fiche action n°7b :	
Une carte des lieux et équipements culturels.....	p.30

Fiche action n°8 :	
2025, les 30 ans du Centre Culturel Jean Carmet.....	p.31
Fiche action n°9 :	
Une charte écologique événementielle.....	p.32
 Fiche action n°10 :	
Un camion proposant une bibliothèque hors-les-murs	p.33
Fiche action n°11 :	
Un fonds documentaire pour les publics à besoins particuliers.....	p.34
Fiche action n°12 :	
Un espace détente à la médiathèque	p.35
Fiche action n°13 :	
Un comité jeune de programmation	p.36
Fiche action n°14 :	
Une solution de garde d'enfants.....	p.37
Fiche action n°15a :	
La mobilité des publics	p.38
Fiche action n°15b :	
Un transport solidaire pour la culture.....	p.39
Fiche action n°16 :	
Le Fonds de Scène musicale 49	p.40
Fiche action n°17 :	
Un crieur public	p.41
Fiche action n°18 :	
Le soutien aux artistes professionnels et à la création artistique.....	p.42
Fiche action n°19 :	
Les actualités artistiques de la commune	p.43
Fiche action n°20 :	
Les initiatives visant à animer la cité.....	p.44
Fiche action n°20b :	
Anime ton quartier	p.45
Fiche action n°21 :	
La valorisation et l'animation des lieux patrimoniaux.....	p.46
Fiche action n°22 :	
Une médiathèque aux multiples facettes.....	p.47
Fiche action n°23 :	
La prévention des violences sexistes et sexuelles dans le secteur de la culture.....	p.48
 Pour conclure, la vie du Projet Culturel de Territoire.....	p.49

Édito à 4 mains

Notre Projet Culturel de Territoire posant la participation comme principe d'action, il nous paraissait incontournable de donner la parole à l'ensemble des acteurs intéressés par la culture sur notre commune. Ainsi, nous avons décidé d'écrire cet édit à 4 mains (élus de la commission culture, professionnels, bénévoles du secteur culturel et habitants) afin de donner le ton, d'affirmer une position assumée et revendiquée de nos visions de la culture et de ses rôles dans la vie de chacun.

« À l'heure du repli identitaire et des conflits dans le monde, la culture propose une ouverture sur les sensibilités humaines. Notre politique culturelle met le cap sur le vivre ensemble en défendant une approche fédératrice de la culture. Parce qu'elle favorise la rencontre des êtres humains et le respect profond des différences, il s'agit d'encourager tout moment de rassemblement dans la convivialité et le partage d'émotions. Pour cela, à Mûrs-Érigné, notre offre culturelle se veut engagée, car face à la montée des intolérances, elle reste un dernier rempart pour cultiver notre esprit critique et notre liberté d'expression. Elle se veut également accessible afin de reconnaître les droits culturels de chaque personne. Alors oui, la culture est une mission de service public essentiel, car elle favorise l'épanouissement de chacun sur notre territoire communal. »

— La commission culture

« Je suis issu d'un milieu très rural, à une époque où l'accès à la culture n'était pas aussi développé et facilité qu'aujourd'hui. Quelques livres glanés dans la minuscule bibliothèque de mon village ont suffi à déclencher ma soif de connaissances. La culture s'est ensuite infusée progressivement en moi pour devenir un élément essentiel de mon quotidien. Je fréquente aujourd'hui régulièrement la médiathèque en tant que lecteur et en tant que bénévole. Les ouvrages, le théâtre, la musique, les expositions, les spectacles m'ont donné une ouverture sur le monde et la richesse qui le compose. Par sa diversité, sa pluralité, la culture représente pour moi un rempart absolu face aux autoritarismes rampants. À un moment où elle est particulièrement fragilisée (budgets en baisse, censure), il appartient à chacun de nous d'agir pour continuer à la diffuser. »

— Jean Hubert, Érimûrois

« La culture est un langage universel, une manière d'exister et de dialoguer avec le monde, un miroir de l'âme humaine... Elle forme un espace de rencontre où les différences deviennent richesse et où les traditions, l'histoire des peuples et les arts, participent de cet héritage commun qui transcende les frontières. En tant qu'artistes, notre ambition est d'offrir au public des instants suspendus, des étincelles capables d'inspirer, d'émouvoir ou de provoquer une réflexion. Si nous parvenons à toucher ne serait-ce qu'un individu, à susciter en lui une résonance ou une prise de conscience, alors nous considérons que notre mission est accomplie. Et dans ce monde frénétique, pourvu que notre Art soit un refuge où l'humain en quête de sens et de transcendance retrouve son « essence » et puisse se reconnecter à lui-même, à l'autre et à ce qui nous dépasse... »

— Virginie et Nicolas des Little Big6ster, groupe de rock, blues, folk érimûrois

« Nous partageons des valeurs fortes avec le CCJC, et nous croyons fermement que la culture est une nécessité vitale pour grandir et s'épanouir. En tant qu'acteur incontournable de la vie culturelle érimûroise, nous offrons à nos membres l'opportunité de participer à divers événements, devenant ainsi des rouages essentiels dans l'organisation des manifestations culturelles municipales. Nous accompagnons des projets qui permettent de découvrir, de pleurer, de rire, et de développer un sens critique à tout âge. À travers nos activités, nous incitons à réfléchir et à apprendre, car chaque expérience est une occasion d'enrichissement personnel et collectif. Au-delà de notre rôle de soutien, nous sommes également un lieu de rencontre, de mélange et de discussions. La mixité de nos membres bénévoles constitue une aventure humaine et collective sur notre territoire. Ensemble, nous faisons de Mûrs-Érigné un lieu où la culture rayonne et s'épanouit. »

— Les membres du bureau de L'A.C.M.E

Pourquoi un projet culturel de territoire ?

Afin de rendre lisible sa politique d'action culturelle sur son territoire, la municipalité de Mûrs-Érigné s'est lancée dans une démarche d'élaboration d'un **Projet Culturel de Territoire** (PCT) pour les années 2025/2030. Sur la période de janvier à décembre 2024, elle a associé les services, les acteurs culturels, les associations ainsi que les habitants dans un double objectif : l'évaluation des pratiques artistiques et culturelles actuelles et l'élaboration de leur développement futur sur la base de valeurs et d'une stratégie rendues lisibles et communes. Soucieuse de proposer une offre culturelle diversifiée, de qualité, de soutenir la création artistique tout en répondant aux attentes des Érimûrois, cette démarche s'est voulue participative afin de créer des synergies et des coopérations sur le territoire.

Avant toute chose, il nous semble nécessaire de répondre à une première question :

« Mais au fait, c'est quoi la culture ? »

La culture favorise l'**épanouissement** de l'individu. Elle anime la vie des habitants, elle les relie en leur permettant de se divertir, de favoriser la rencontre, le partage, de s'émouvoir. Elle rompt l'isolement, favorise la mixité. La culture a aussi une **visée émancipatrice** car elle construit les femmes et les hommes de demain. Elle sert à interroger, dénoncer, elle permet à chaque personne de se faire une opinion sur un thème, un sujet de société à travers un spectacle, une exposition, un livre. Elle touche, elle ne rend pas insensible, elle engage le questionnement, elle invite au débat avec les autres parfois différents qui ne pensent pas la même chose. La culture a plusieurs visages, elle s'exprime à travers de nombreuses pratiques artistiques, artisanales et par la transmission des savoirs et savoir-faire. Elle est une profession, une passion, un hobby, un loisir. Elle se vit dans des espaces dédiés (salle de spectacle, médiathèque...) mais aussi dans l'espace public et chez chacun d'entre nous.

Légalement, la responsabilité en matière culturelle s'exerce conjointement par l'État et par les collectivités territoriales. Les politiques ont d'abord été conçues dans un objectif de **démocratisation culturelle** : « *donner accès au plus grand nombre à un ensemble de biens culturels caractérisé par un degré élevé de reconnaissance, à partir de la notion de besoin* »¹. Dans les années 2000, s'est renforcée la notion de **droits culturels** considérant la diversité des expressions culturelles. Chacun étant porteur de culture, une politique culturelle a pour objectif d'en favoriser les conditions de développement : « *reconnaître en égale dignité les cultures vécues et choisies par les personnes, et renforcer leurs capacités d'expression, d'accès et d'échanges* »². Il s'agit également d'ancrer ces droits culturels comme des droits humains donc indissociables des questions d'éducation, de santé, de logement. Les freins à la fréquentation des équipements culturels municipaux sont nombreux (financiers, matériels, sociologiques, évolution numérique de l'offre...).

À Mûrs-Érigné, le projet politique municipal actuel vise à garantir aux habitants cette possibilité d'accéder à une offre culturelle riche et diversifiée. Ce service rendu n'est possible qu'en favorisant l'**accessibilité** par des tarifs abordables, en soutenant la gratuité de certains secteurs comme la médiathèque car nous savons le livre en grand péril face au diktat des écrans et en encourageant les pratiques artistiques des habitants. Mais, il ne faut pas considérer la culture comme une unique dépense, elle est surtout un **investissement**. « *Avec près de 703 800 personnes travaillant dans le secteur en France, la culture emploie 2,6 % de la population active et génère 2,3 % du PIB français. Beaucoup d'activités sont tributaires des événements culturels : un événement comme le festival d'Avignon génère plusieurs dizaines de millions d'euros de retombées économiques locales* »³. Sur notre commune, la culture rayonne dans différents secteurs : l'éducation artistique culturelle des enfants, dans le soutien à la création, la diversité, la capacité d'expérimentation qu'offre le secteur culturel dans le développement économique et touristique du territoire. C'est enfin une responsabilité face à l'industrie culturelle qui encourage des œuvres susceptibles de plaire au plus grand nombre, moins aventureuses, plus consensuelles, voire plus populistes.

¹ NEGRIER Emmanuel, TEILLET Philippe, *Les projets culturels de territoire*, PUG, p.38

² Ibid, p.39

³ « *Décarbonons la culture* », rapport du Shiftproject, 2021

https://theshiftproject.org/wpcontent/uploads/2021/11/TSP_CULTURE_Synthese-full.pdf

Alors pourquoi proposer d'élaborer un Projet Culturel de Territoire ? Parce qu'il traduit d'une part une **volonté politique** en matière d'action culturelle publique sur un territoire spécifique mais d'autre part la **mobilisation de l'action collective** qui dépasse les seuls acteurs institutionnels. Feuille de route évolutive et fédératrice au service du bien commun et du développement culturel de la ville, il est mis en œuvre pour et avec les habitants et acteurs d'un territoire. : « *Un PCT consiste à faire de la culture avec le territoire, mais aussi à faire territoire avec la culture* »⁴.

Et pourquoi agir ensemble pour une vie culturelle

Favoriser la **participation** permet de sortir d'une démarche uniquement descendante : non plus faire pour des spectateurs en tant que consommateurs mais faire avec des habitants, porteurs de droits culturels. Par exemple, autrefois, « *la musique était intimement liée à tous les aspects de la vie ordinaire, qu'elle ait été religieuse, économique (les jours de marché), politique bien sûr, ou encore médicale (la tarentelle était destinée à guérir), etc. La séparation entre la musique savante et la musique populaire, de même que plus largement, l'opposition idéologique entre la haute culture et la basse culture, relève d'une habitude récente dont la caractéristique majeure est qu'elle a « spectatorialisé » la culture et a enfermé le « spectateur » dans une posture de réceptivité passive qui est tout à fait contraire aux conditions mêmes de l'existence des œuvres d'art.* »⁵

Le Projet culturel de territoire va donc s'appuyer sur la connaissance des spécificités et ressources du territoire, les attentes et besoins de l'ensemble de ses acteurs. Cela permet de considérer que la dimension culturelle est **transversale** et présente dans les politiques sociales, éducatives, environnementales, touristiques car elle est là, non seulement pour notre épanouissement personnel, mais pour répondre à des objectifs d'éducation, de prévention, de solidarité, de lien social... Encourager la médiation culturelle en faisant le lien entre les œuvres et la population, c'est faire converger différents secteurs de l'action publique : les écoles, les aînés, l'espace jeunes, les associations, les bénéficiaires du CCAS à travers des transversalités : culture et vie associative, culture et solidarité, culture et patrimoine, culture et numérique...

Pour conclure, la culture est plus que jamais au centre de l'évolution du monde contemporain. Bousculée par les profondes mutations technologiques, la nécessité d'une transition écologique elle doit s'adapter, parfois se réinventer. Concerner les professionnels de la culture (agents du service culturel, artistes), les associations et collectifs acteurs sur ce thème, les habitants usagers du service culturel encourage l'écoute des différentes attentes et réalités. Le débat ainsi rendu possible donne naissance à la nécessité d'une co-responsabilité, d'une co-construction plus en lien avec l'hétérogénéité des droits culturels et des nouvelles pratiques culturelles. C'est à ces enjeux que ce Projet Culturel de Territoire tente de répondre.

⁴ Ibid, p.11

⁵ Joëlle SASK, <https://www.societefrancaisedeprospective.fr/joelle-zask-participer-quest-ce-que-cela-veut-dire/>

1^{ère} partie : identifier, comprendre et évaluer l'existant

Dans tout projet, il est nécessaire de passer par une phase de diagnostic, d'état des lieux afin de valoriser l'existant, de prendre conscience des manques et de mesurer les enjeux. Nous avons fait le choix de mettre en place une méthodologie participative sur l'ensemble de l'année 2024 afin de prendre le temps d'aller à la rencontre des habitants, des associations culturelles et de leurs bénévoles, des artistes professionnels et amateurs sur la commune, des équipes d'agents municipaux et des élus dans la volonté d'avoir l'approche la plus globale possible par la multiplicité de regards et d'avis. Nous allons dans cette 1^{ère} partie vous en présenter les résultats et les enseignements qui ont guidé ensuite notre réflexion et nos propositions. La démarche participative est le fondement, la base pour un projet culturel durable et dynamique rayonnant sur l'ensemble du territoire communal.

La population Érimûroise

Chaque habitant possède une identité culturelle qui se construit à travers un ensemble de références culturelles. Cette identité est essentielle pour la reconnaissance et la dignité des individus dans leur communauté, conformément à la Déclaration de Fribourg de 2007. Nous sommes partis à la rencontre des habitants en essayant d'en respecter la spécificité. Le dernier recensement de 2024 établit le nombre d'habitants à 6266. Selon l'INSEE⁶, en 2021, la population est répartie de la manière suivante :

- 0 à 14 ans : 18 %, • 30 à 59 ans : 36,8 %
- 15 à 29 ans : 15,6 %, • et les plus de 60 ans : 29,5 %

Mûrs-Érigné est une commune dynamique qui se caractérise par une diversité culturelle et une croissance démographique significative. Voici les points clés concernant cette population :

La population a connu une forte augmentation ces dernières années, passant de 5 661 habitants en 2020 à 6 224 en 2023, avec une présence significative de jeunes foyers et une hausse notable du nombre d'enfants âgés de 0 à 10 ans.

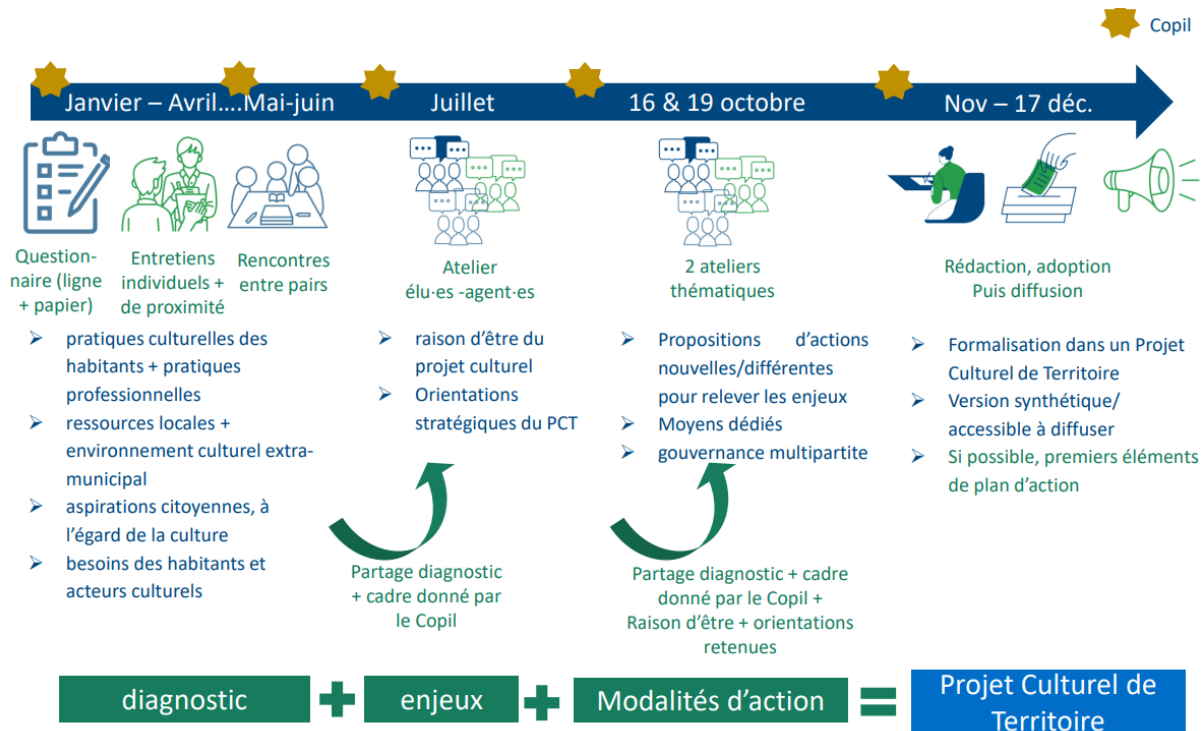
- Environ 76 % des habitants sont en emploi ou en recherche d'emploi. Le revenu médian des ménages est supérieur à la moyenne métropolitaine, avec 50 % des foyers fiscaux gagnant plus de 22920 € par an. Toutefois, une trentaine de familles bénéficient d'aide pour la restauration et l'accueil périscolaires, et une vingtaine d'entre elles reçoivent une aide alimentaire (source ABS⁷ 2021).
- Les aînés, représentant 29,5 % de la population en 2021 (contre 21,7 % en 2009), demeurent engagés et intéressés par des événements intergénérationnels. Ils recherchent des espaces pour des ateliers pratiques et des rencontres culturelles. La commune dispose de la résidence La Buissaie pour l'accueil des personnes âgées.
- La population est mobile et bénéficie d'une large offre culturelle dans un rayon de moins de 20 minutes en transport, facilitant l'accès à diverses activités et événements.

⁶ <https://www.insee.fr/fr/statistiques/2011101?geo=COM-49223#chiffre-cle-1>

⁷ Analyse des Besoins Sociaux

La commune abrite trois groupes scolaires qui accueillent plus de 550 enfants de 3 à 11 ans, un centre de loisirs rayonnant au-delà de Mûrs-Érigné, ainsi qu'un internat pour jeunes scolarisés à l'IME Europe des Ponts-de-Cé. Des structures d'hébergement pour jeunes migrants et des services de garde d'enfants complètent l'offre, incluant une crèche gérée par le groupe VYV, une maison d'assistants maternels et une maison d'enfants à caractère social gérée par l'ASEA49.

Cette synthèse met en lumière le potentiel culturel et éducatif de Mûrs-Érigné, tout en soulignant l'importance de soutenir la diversité et l'inclusion au sein de cette communauté en pleine croissance.



2 - La méthodologie du diagnostic

Composé d'élus et des deux responsables du service culturel, un groupe de travail appelé COPIL (COmité de PIlotage) a réuni des acteurs de la commune afin de représenter les volets politique et technique. Ses prérogatives étaient de mettre en réflexion les éléments recueillis, d'assurer la cohérence des actions, d'intégrer les retours des parties prenantes et enfin de prendre des décisions afin de voir se dessiner progressivement les lignes du projet.

Les échanges au sein du groupe ont permis d'enrichir le projet par la vision collective et des expertises variées.

La municipalité a fait le choix d'être accompagnée dans la démarche par une personne extérieure afin d'apporter une expertise en conduite et en accompagnement de projet, une expertise dans le secteur culturel, cette personne appartenant à une coopérative culturelle, une expertise dans l'animation de la démarche participative. L'intérêt a été également d'avoir un regard neutre et extérieur permettant d'éviter le risque de l'entre-soi.

Temporalité de la démarche globale :

Pour s'assurer d'une compréhension approfondie des besoins culturels et des attentes de l'ensemble des acteurs du territoire, nous avons mis en place plusieurs modalités de collecte de données, détaillées comme suit :

Le questionnaire grand public

Deux modes de passation ont été choisies : une large diffusion dans tous les points de rencontres de la ville : parcs, commerçants, écoles ; également via le journal municipal la Gogane et sur le site internet. Des rencontres de vive voix lors de rassemblements de la population : vœux aux habitants, café des élus, repas des aînés, spectacles.

284 réponses ont été enregistrées, ce qui représente 13% des foyers

L'objectif de ce questionnaire était d'évaluer les pratiques culturelles : les habitudes, les attraits et intérêts, les activités pratiquées mais aussi les attentes, les besoins.

Les données recueillies ont permis d'établir un état des lieux et une évaluation de l'existant de l'offre culturelle.

Les documents ressources

Il s'est agi de réunir des bilans et rapports clefs auprès des services municipaux, tels que l'Analyse des Besoins Sociaux de 2021, le Contrat Éducatif Local de 2023, les budgets culturels et associatifs des dernières années, les bilans des animations culturelles des dernières années. Ces documents ont permis d'acquérir des informations sur les initiatives culturelles passées, les budgets alloués, les statistiques de fréquentation et d'autres données pertinentes pour le diagnostic. Cela a permis de fournir un aperçu des ressources culturelles existantes et des contraintes éventuelles.



Les entretiens et ateliers collectifs

8 entretiens collectifs ont été menés avec des acteurs locaux, des représentants d'associations culturelles et leurs bénévoles, des artistes professionnels de la culture ; afin d'obtenir des retours qualitatifs sur les enjeux culturels de territoire, les ressources disponibles et les attentes des acteurs. Ces entretiens ont permis de recueillir des idées variées et des recommandations précieuses pour le développement du projet, complétées par 25 réponses formalisées à partir d'un questionnaire adapté à chaque interlocuteur en fonction de son champ d'intervention. Ces rencontres ont également servi à se rencontrer et se reconnaître et à mettre en place les bases des futures coopérations possibles.

5 ateliers participatifs ont été organisés avec des outils d'intelligence collective afin de mettre au travail les différents acteurs sur la définition des ambitions et sur la construction du plan d'action. Moments très riches en échanges, en discussions et en mise en synergie, ils ont permis de garantir une analyse croisée des enjeux révélés par le diagnostic et une approche plurielle des actions à créer.

Les résultats

Ces modalités de diagnostic ont garanti une approche holistique dans l'identification des besoins culturels du territoire. En combinant des données qualitatives et quantitatives, l'engagement est pris de construire un projet avec et pour les habitants et acteurs locaux, reflétant leurs aspirations, tout en favorisant une co-responsabilité partagée.

Plusieurs axes d'amélioration et de développement permettent de servir de fondements pour la construction d'actions culturelles pertinentes et inclusives tout au long du projet.

Voici les principaux points retenus :

- **Lisibilité de l'offre culturelle** : un besoin d'améliorer la visibilité et l'accessibilité de l'ensemble des activités culturelles proposées sur le territoire.
- **Pratiques artistiques** : une demande accrue pour des cours et ateliers, notamment dans des domaines créatifs tels que l'art et le théâtre.
- **Programmation diversifiée** : une aspiration à une programmation plus divertissante, conviviale avec moins de contenus sérieux, réflexifs favorisant l'engagement de tous.
- **Propositions en extérieur** : davantage d'activités culturelles en plein air, hors-murs pour toucher un public plus large et moins habitué à participer à l'offre culturelle.
- **Voyages et échanges** : la mise en place de voyages, débats et échanges d'expériences interculturelles pour s'enrichir et promouvoir la rencontre entre les citoyens.
- **Valorisation des pratiques locales** : un souhait de faire connaître et mettre en valeur les pratiques artisanales, l'histoire locale et l'environnement de la commune.
- **Conscientisation écologique** : une demande d'ateliers centrés sur la nature et la transition écologique, ainsi que des spectacles respectueux de l'environnement.
- **Accessibilité** : une vigilance particulière sur l'accessibilité financière des activités, ainsi que pour les personnes en situation de handicap, âgées ou isolées.
- **Co-conception de la programmation** : une demande de participation active des habitant.e.s à la conception des programmes culturels et à la création d'œuvres collectives.
- **Soutien à la Vie Associative** : un besoin de renforcer le soutien aux artistes amateurs, au bénévolat, pour dynamiser la culture locale.

- **Soutien aux artistes professionnel.le.s** : la nécessité d'espaces, d'outils dédiés aux professionnels (répétitions, stockage, bureaux).
- **Maison des Arts** : la création d'un espace centralisé pour favoriser l'information, les rencontres et échanges, les mutualisations et collaborations.
- **Événements Musicaux Locaux** : l'organisation de "bœufs musicaux", de concours et de premières parties locales pour encourager la scène musicale.
- **Interconnaissance** : un besoin d'améliorer les interactions entre professionnels et amateurs afin de créer un réseau culturel dynamique.

De ces nombreuses idées, demandes, remarques, ont été identifiés des **enjeux**, c'est-à-dire des risques qui sont devenus des raisons ou motivations d'atteindre des objectifs.

Une culture qui rassemble :

La demande exprimée est de tenir compte des diversités et rappeler que chacun est porteur.se de cultures, encourager la rencontre et le partage en valorisant ce qui fait commun (identité) aux Érimûrois. La demande est également d'aller vers les gens pour communiquer, pour offrir plus de médiation, de proximité, de convivialité. Il s'agit enfin de réinvestir les espaces publics pour sortir des équipements culturels classiques.

Une culture accessible et de qualité

La demande exprimée est de renforcer la mise en accessibilité de la programmation et des offres : communication de proximité, levée des freins, hors-les-murs, toutes les tranches d'âge et tous les types de public (enfants, familles, adultes, aînés...). La culture doit servir de média qui amène à la sensibilisation, à la prévention, qui encourage l'analyse critique. Il s'agit d'intégrer de plus en plus la transition écologique dans le fonctionnement de l'offre culturelle. La demande est également de sortir de l'entre-soi, d'aller chercher les publics qu'on ne voit jamais et de créer plus d'événements rassembleurs avec une mixité sociale pour moins de fractures dans la population. Enfin, il s'agit de continuer à maintenir une tarification permettant l'accessibilité.

Une culture développée en co-responsabilité

La demande exprimée est de développer de nouvelles relations entre habitants, associations, professionnels, élus, agents municipaux afin de mieux soutenir les projets des habitants et des associations. La vie culturelle doit être conçue avec et pour le public.

Une culture qui fait rayonner le territoire

La demande exprimée est de permettre à des artistes locaux d'émerger et renforcer l'aide à la création et à la diffusion. C'est aussi permettre à des artistes locaux de disposer d'une scène pour se produire. Le service culturel est attendu sur une programmation d'événements à plus grande envergure. Il est nécessaire de continuer à alimenter les coopérations avec les réseaux professionnels, les partenariats avec des festivals, les mutualisations avec les communes voisines dans le cadre du projet inter-communal culturel.

2^{ème} étape : définir la raison d'être de la culture à Mûrs-Érigné

Commune du Sud-Loire, Mûrs-Érigné fait partie de la communauté urbaine Angers Loire Métropole. Entre ville et campagne, l'identité de la ville est fortement liée aux rivières et coteaux schisteux. Délimitée au nord par la Loire, elle est traversée par le Louet (bras de la Loire) et par l'Aubance. Plus de 40 % du sol est en zone inondable et 24% en zone viticole classée A.O.C. dont le fameux "Coteaux de l'Aubance". La ville compte 3 Espaces Naturels Sensibles (ENS). Ancienne station balnéaire pour les nobles et bourgeois angevins, la commune compte un patrimoine bâti de nombreuses maisons de maître. Émile Giffard, le liquoriste, créateur de la célèbre menthe pastille, a été maire de la commune à la fin du 19^{ème} siècle. On lui doit le prolongement de la ligne de tramway jusqu'à la fourche d'Érigné. Chaque dimanche, il déversait des centaines d'Angevins attirés soit par des restaurants réputés, soit par la pêche ou par la baignade. Certains venaient tout simplement s'encanailler dans l'une des huit guinguettes qui fonctionnaient sur les rives du Louet.

Mûrs-Érigné est donc hétéroclite. Très attractive, elle est reconnue pour sa qualité de vie. Entre nature et culture, aux portes d'Angers, le risque pourrait être qu'elle devienne une cité dortoir. Le projet culturel s'inscrit dans cette perspective de maintenir un dynamisme et un rayonnement afin d'offrir un espace de vie à la "*douceur angevine*", chaleureux, convivial et solidaire pour et entre les habitants.

Depuis janvier 2022, les **3 piliers de la politique municipale**, à savoir : les **transitions**, les **solidarités** et la **participation citoyenne** s'articulent et se déclinent autour de la dimension culturelle de la manière suivante :

Culture et transitions

Décarboner l'action culturelle, avoir une démarche d'écoresponsabilité dans la programmation, agir sur les mobilités des publics, encourager les spectacles dans les espaces naturels, poursuivre l'investissement en matériel basse consommation et l'entretien du bâtiment, lutter contre la déperdition énergétique.

Culture et solidarités

Partager, transmettre, faire vivre la diversité, être ensemble, se respecter, s'enrichir, se divertir, animer la convivialité, aller vers, maintenir une tarification accessible pour tous.

Culture et citoyenneté

Être acteur, participer, s'émanciper par la pratique artistique, co-construire, s'inscrire dans une histoire et un espace, reconnaître que chacun est porteur de culture, découvrir l'autre et l'accepter dans sa différence

La spécificité du service culturel a nécessité de rajouter **un autre pilier** :

Culture et soutien à la création artistique

Ressentir, s'évader, créer, soutenir la création, accompagner les professionnels, soutenir les pratiques artistiques des habitants, encourager les partenariats, les conventions, l'inscription dans des réseaux de professionnels.

Ces piliers de la politique municipale rencontrant les résultats des consultations avec les habitants, associations et professionnels du secteur culturel ont donné **4 ambitions**, permettant de décliner la raison d'être de la culture à Mûrs-Érigné. Nous entendons par raison d'être son identité, sa vision, sa mission, ses engagements et l'ambition qu'elle entend poursuivre pour répondre aux enjeux de la politique culturelle sur notre territoire. Ensuite, il s'agit de trouver le bon équilibre entre cet idéal mobilisateur et des objectifs réalistes traduit dans un plan d'actions pour définir un cadre opérationnel entre 2025 et 2030.

Ambition 1 :

Encourager la rencontre des personnes, des âges et des arts

Contexte :

L'enquête révèle que la culture est synonyme de découverte, d'enrichissement, de partage, de créativité et de rencontre. Elle concerne tous les âges, les milieux sociaux et toutes les disciplines artistiques.

Chaque enfant de la commune se voit proposer chaque année un spectacle au CCJC, qui fait partie d'un parcours artistique et culturel. Un projet a été créé avec l'association En Jeu 49 Théâtre et Éducation avec la création du printemps théâtral des maternels. Les écoles sont également accueillies très régulièrement à la médiathèque pour apprendre la recherche documentaire, pour écouter des contes et découvrir des expositions. Dans le cadre du Prix Gavroche, les enfants rencontrent des auteurs.

Enjeux :

L'évolution de notre société, la montée des intolérances, des discriminations ne facilitent pas la rencontre des personnes, d'autant plus si elles sont différentes.

Le diagnostic révèle une vie culturelle estimée riche, dynamique, engagée et en proximité mais il manque des offres pour les jeunes, des propositions plus diversifiées en musique. Elle est également perçue comme trop sérieuse. Il manque des propositions axées sur la convivialité et le simple fait d'être ensemble sur un temps festif. Il convient de définir une offre plus "populaire", c'est-à-dire appréciée par le plus grand nombre, à l'opposé d'une culture élitiste qui ne toucherait qu'une partie aisée et/ou instruite de la population. Cela ne veut pas dire qu'elle n'est pas qualitative mais elle demeure compréhensible et appréciable à plusieurs niveaux. Sans nécessairement exiger des connaissances culturelles approfondies au préalable. Dans l'histoire, elle est apparentée à des traditions, des fêtes de village, du folklore... Aujourd'hui, il est important de ne pas tomber dans le piège de la culture de masse, facile, sur-médiatisée comme de ne pas s'enfermer dans une culture intellectualisée inaccessible.

Objectifs :

Pour répondre à cette demande, nous souhaitons créer des temps permettant de partager une expérience commune, se rassembler avec les autres dans la convivialité. Il s'agit également de découvrir des univers différents, surprendre pour mieux accepter la différence, s'ouvrir pour mieux vivre ensemble.

Il est nécessaire de trouver un équilibre dans la programmation culturelle qui permette de se divertir, de s'é mouvoir tout autant que réfléchir et développer son esprit critique.

Enfin, il convient d'assurer une programmation la plus diversifiée possible qui réponde aux envies de chaque génération et encourage également leur rencontre.

Actions :

Fiche action n°1 : Une fête populaire

Fiche action n°4 : La médiation culturelle

Fiche action n°12 : Un espace détente à la médiathèque

Fiche action n°17 : Un crieur public

Ambition 2 :

Valoriser les pratiques artistiques et en favoriser l'accessibilité

Contexte :

Nous l'avons affirmé dès le début, la culture est un service public rendu aux habitants. Chacun est porteur de culture, a des droits culturels. La municipalité est garante de l'équité et de la justice sociale du service rendu.

Une politique d'accessibilité est déjà à l'œuvre notamment avec une tarification spécifique pour les Érimûrois, pour les bénéficiaires du CCAS, la gratuité de l'ensemble des services de la médiathèque. Des événements sont proposés pour mettre en valeur les artistes amateurs de la commune comme le salon des artistes. Des spectacles sont également proposés en extérieur dans les Espaces Naturels Sensibles. Enfin un partenariat avec un établissement médico-social existe depuis des années au travers du Prix Gavroche.

Les moyens de communication de l'offre culturelle sont existants : plaquette, site internet de la mairie, réseaux sociaux, affiches et flyers.

Enjeux :

Certains habitants ne sont pas toujours en mesure d'exercer leurs droits faute de conditions favorables. Certes, une des premières raisons évoquées est le manque de temps mais il existe des barrières symboliques chez certains publics qui s'interdisent l'accès à la culture préjugant que ce n'est pas fait pour eux. Certains publics empêchés, en situation de handicap n'ont pas la capacité de participer à la vie culturelle faute de moyens de transport (les aînés), faute de moyens de garde des enfants (familles monoparentales), faute de moyens financiers, faute de moyens adaptés (spectacles signés, en audiodescription).

Les moyens de communication sont parfois trop nombreux, éparpillés, pas toujours faciles à trouver. Certains équipements culturels comme l'école de musique sont mal repérés. Globalement, la richesse de la vie culturelle n'est pas assez valorisée.

Objectifs :

L'action culturelle doit être garante de l'exercice de ces droits par une tarification abordable à tous les foyers, une accessibilité à toutes les personnes, une adaptation de l'offre culturelle. Il s'agit d'aller vers les publics éloignés de la culture, vers les espaces de vie en décentralisant une partie de la programmation et de l'offre de service. Le service culturel doit mettre en place des moyens de compensation pour tendre vers davantage d'inclusion.

Il est également nécessaire d'améliorer la communication, de créer des outils facilitant le repérage de l'offre certes mais aussi des acteurs et équipements.

Actions :

Fiche action n°3 : Les spectacles tout terrain

Fiche action n°5 : L'accessibilité tarifaire

Fiche action n°7a : Un annuaire des artistes professionnels et amateurs de la commune

Fiche action n°7b : Une carte des lieux et équipements culturels

Fiche action n°10 : Un camion proposant une bibliothèque hors-les murs

Fiche action n°11 : Un fonds documentaire pour les publics à besoins particuliers

Fiche action n°14 : Une solution de garde d'enfants

Fiche action n°15b : Un transport solidaire pour la culture

Fiche action n°23 : La prévention des violences sexistes et sexuelles dans le secteur de la culture

Ambition 3 :

Faire rayonner et partager une identité culturelle de territoire

Contexte :

La culture s'inscrit dans une histoire locale. Les paysages, la population, le patrimoine de Mûrs-Érigné sont éclectiques, à la fois ville et campagne, attirant des retraités mais aussi des actifs, une vie associative très développée et de nombreux commerces. Son identité culturelle est donc plurielle avec la place de la biodiversité et de la nature, son ouverture sur le multiculturalisme et la volonté d'utiliser la culture pour interroger le monde. Ainsi l'offre culturelle en salle, à la médiathèque s'appuie sur le média culturel pour questionner les phénomènes de société : ciné-débats, théâtre à thème, expositions, festival "Mûrs pour les transitions"...

Un début de projet intercommunal culturel avec les communes des Ponts-de-Cé, Ste-Gemmes sur-Loire et Soullaines-sur-Aubance garantit une mutualisation des moyens techniques, humains, une co-organisation des événements culturels comme le festival « Ça chauffe » ou le festival « Mûrs pour les transitions ».

Le pôle culturel de Mûrs-Érigné est professionnalisé avec des compétences sérieuses. Il est intégré dans des réseaux professionnels et reconnu par les institutions du secteur. Le rayonnement du Centre Culturel Jean Carmet, médiathèque incluse, de l'école de musique du Quartet, de certains événements comme la fête du port, le prix littéraire jeunesse Gavroche sont connus et reconnus dans l'agglomération angevine, voire le département.

Enjeux :

Le diagnostic a révélé de nombreux artistes sur la commune (musiciens, comédiens, écrivains, plasticiens...), une vie associative culturelle très développée. Pour autant, tous ces acteurs ne se connaissent pas ou peu, ne créent pas de projets ensemble, ne s'entraident pas. Le secteur est fragilisé par les baisses de subvention, de programmation, le désengagement dans le bénévolat, il réclame du soutien et des rencontres pour se fédérer.

Un fonds de scène 49 rassemblant des centaines de CD, vinyles existent à la médiathèque. Il s'agit de le développer, le faire connaître comme référence pour le public comme pour les artistes.

Le Centre Culturel Jean Carmet est une salle pouvant contenir jusqu'à 1500 spectateurs en concert debout. Elle a connu une programmation avec des artistes célèbres, certains Érimûrois regrettent qu'il n'y ait plus de tête d'affiche.

Enfin, certains habitants souhaiteraient une offre culturelle valorisant davantage le patrimoine de la commune (musée, visites guidées...).

Objectifs :

La politique municipale s'engage globalement dans les transitions. Lors du conseil municipal du 22 mars 2022, la commune s'est déclarée en état d'urgence climatique⁸. Afin de concrétiser cette orientation politique, le service culturel est invité à tendre vers des pratiques d'éco-responsabilité dans l'organisation de ses événements, la mobilité des publics et dans son fonctionnement en interne.

Contribuer au rayonnement culturel passe par le fait d'encourager la visibilité de l'action culturelle, de valoriser les équipements mais également par le soutien aux artistes locaux et de la création artistique. Il est nécessaire de rassembler et mettre en synergie des acteurs autour de projets afin d'encourager les mutualisations, les échanges de savoirs et d'expériences, de rendre lisible et visible les expertises en matière artistique sur le territoire.

La culture a une visée de transformation sociale et pour cela, le rôle d'une municipalité n'est pas de censurer mais d'encourager le débat sur des sujets difficiles et nécessaires à la confrontation des points de vue.

⁸ L'état d'urgence climatique désigne le réchauffement climatique comme un problème majeur appelant une mobilisation immédiate. Divers établissements, universités, villes et États l'ont déclaré pour signifier leur reconnaissance de la situation et la nécessité de lutter contre le changement climatique. C'est une annonce conçue comme un préalable à des mesures et actions écologiques plus concrètes, visant également à sensibiliser les populations.

Actions :

Fiche action n°2 : Spectacles avec des têtes d'affiche

Fiche action n°8 : 2025, les 30 ans du Centre Culturel Jean Carmet

Fiche action n°9 : Une charte écologique événementielle

Fiche action n°15a : La mobilité des publics

Fiche action n°16 : Le Fonds de Scène musicale 49

Fiche action n°18 : Le soutien aux artistes professionnels et à la création artistique

Fiche action n°19 : Les actualités artistiques de la commune

Fiche action n°21 : La valorisation et l'animation des lieux patrimoniaux

Ambition 4 :

Construire l'action culturelle en co-responsabilité

Contexte :

La politique municipale est fondée sur 3 piliers dont la participation citoyenne, qu'elle encourage dans de nombreux projets. Dans le pôle animation de la cité, une dynamique participative existe déjà. Des projets émergent à la demande des associations, des habitants. Des partenariats se créent. Les associations culturelles de la commune, la médiathèque, la salle du CCJC fédèrent de nombreux bénévoles très satisfaits de leur engagement citoyen. Des chantiers participatifs sont lancés comme la fresque de la terrasse de la médiathèque. Il y a des habitudes de travail en coopération entre les agents sur des projets fédérant plusieurs services municipaux.

La démarche annoncée dans un Projet Culturel de Territoire se fonde sur l'organisation collective. Il convient de renforcer et développer la dynamique de co-construction de l'offre culturelle avec les habitants, les professionnels, les associations.

Enjeux :

En matière culturelle, il est nécessaire de garantir la liberté d'expression du programmeur et tout autant la liberté des habitants d'assister à des spectacles à leur goût. La responsabilité en matière culturelle est de soutenir la pluralité des libertés culturelles.

D'autre part, dans chaque coopération, il n'est pas toujours évident de répartir les fonctions, les rôles, les responsabilités : quid de la place du service culturel, des associations, des habitants. La participation ne se décrète pas, elle se construit et c'est un travail de longue haleine. Il est nécessaire de lever quelques freins administratifs mais surtout d'encourager une mise en relation des personnes.

Objectifs :

La municipalité doit garantir une offre culturelle via la mise en synergie de tous les acteurs du territoire, en conseillant et en accompagnant dans une chaîne de co-responsabilité, la vie culturelle doit être conçue avec et pour le public.

Il est important que ce partage de responsabilités entre les structures soit un moteur à la réalisation de projets, au rayonnement du territoire, au développement économique de la commune.

Il est également nécessaire que les habitants et les associations se sentent accueillis, accompagnés et soutenus quand ils ont un projet constructif et fédérateur afin que cette initiative prenne vie plutôt que de s'éteindre dans l'œuf, faute d'activation des ressources nécessaires. Il s'agit ici de soutenir la participation des habitants et des associations au projet culturel.

Actions :

Fiche action n°6 : Mécénat, coopération – recherche de financement

Fiche action n°13 : Un comité jeune de programmation

Fiche action n°20 : Les initiatives visant à animer la cité

Fiche action n°20b : Anime ton quartier

Fiche action n°22 : Une médiathèque aux multiples facettes

3^{ème} étape : repérer et valoriser les ressources mobilisables

La commune de Mûrs-Érigné considère sa politique culturelle comme une mission de service public. Elle y alloue depuis longtemps des ressources humaines et financières significatives pour soutenir le service culturel dans ses missions. En voici les éléments clés :

Les ressources humaines

Agents affectés au service culturel : La structure compte 8 agents, dont 6,25 ETP (Équivalents Temps Plein) sont dédiés à des missions de :

Programmation et médiation culturelles : 2,75 ETP

Médiathèque, accès à l'information et au développement de la lecture : 3,5 ETP

Travail en interservices : les autres services municipaux participent également activement à la mise en œuvre des activités culturelles, à la création de projets renforçant la dynamique collective.

La commission culture composée d'élus de la majorité et de la minorité a pour mission de définir la stratégie de la politique culturelle, d'en décider les moyens municipaux alloués (gestion des équipements, agents et budget), et d'encourager les initiatives citoyennes. Elle est l'interlocutrice du service culturel afin d'acter les décisions régissant l'offre culturelle chaque année.

Le budget municipal et sa politique tarifaire

Le budget alloué au service culturel est d'environ 440 000 € charges salariales comprises, après déduction des recettes générées. Ce budget représente environ 8 % du budget de fonctionnement global de la commune, soulignant l'importance accordée à la culture dans les priorités de la municipalité.

La commune s'engage à assurer une accessibilité à la culture pour tous par :

La **gratuité** de l'ensemble des services de la médiathèque, des billets gratuits aux familles en situation de précarité, des événements offerts à l'ensemble de la population pour favoriser la participation aux activités culturelles.

Le tarif spécial Érimûrois : garantie d'un seuil indépassable pour toutes les activités payantes de l'offre culturelle afin de privilégier les habitants.

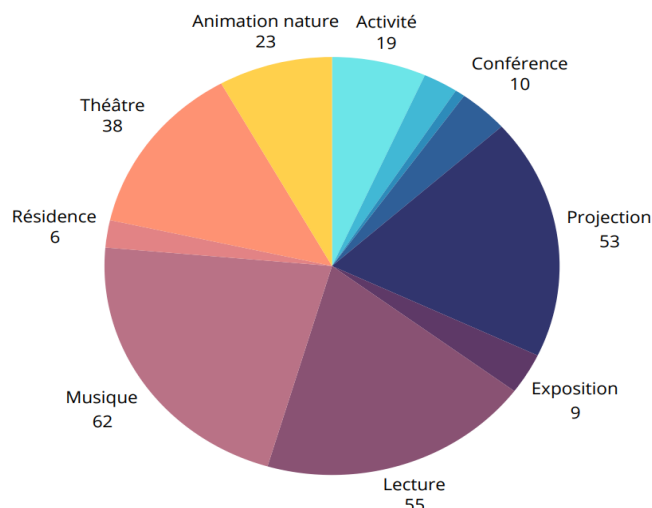
Les tarifs dégressifs : appliqués pour les spectacles, afin de tenir compte des ressources financières et particularités des habitants.

La prise en charge des coûts : le CCAS participe aux coûts d'inscription de certaines activités, renforçant l'inclusion sociale, la municipalité finance le parcours culturel des enfants de la commune à travers des activités proposées aux écoles.

Les ressources humaines, le budget dédié et la politique tarifaire accessible témoignent de l'engagement de la municipalité à promouvoir la culture. En intégrant une approche inclusive et collaborative, la commune vise à enrichir les pratiques artistiques et culturelles de ses habitants et à favoriser une participation active de tous les citoyens. Cette stratégie permet de créer un environnement culturel vivant et dynamique, accessible et enrichissant pour l'ensemble de la population.

Les équipements municipaux et autres lieux culturels sur la commune

La commune de Mûrs-Érigné dispose d'un ensemble d'équipements culturels de qualité, offrant un service public culturel contribuant à l'animation de la ville, dont le rayonnement qui s'étend même à l'échelle métropolitaine.



La médiathèque est municipale depuis 1995 sur décision du conseil municipal. Son accès est devenu totalement gratuit depuis septembre 2023. Ouverte 6 jours par semaine pour un total de 23h30/semaine + accueils groupes et crèches chaque semaine. Elle dispose d'un fonds de 26 000 documents, incluant 4 500 CD et 1 000 DVD, ainsi qu'un espace multimédia avec 6 ordinateurs. La médiathèque est labellisée par le département « fonds de scène musicale 49 ». Le service propose de nombreuses activités et animations : 73 rendez-vous culturels pour l'année 2023-2024, incluant des ateliers, des spectacles, des concerts, des expositions et des rencontres d'auteurs. Plus de 2 000 usagers fréquentent régulièrement la médiathèque, service de lecture publique municipal.

La Maison des Arts :

Située au cœur du bourg, ce bâtiment de 580 m² a été rénové et agrandi en 2012. Il accueille l'école de musique et de danse intercommunale gérée par l'association le Quartet qui compte 69 élèves en musique et 84 en danse pour la commune. Le bâtiment est disponible pour d'autres activités comme une chorale, des cours de théâtre, ainsi que des résidences pour compagnies.

La ludothèque Colin Maillard :

Située dans les locaux de la maison de l'enfance et gérée par le groupe VYV, elle va fêter ses 20 ans. Ouverte 2 à 3 jours par semaine, elle propose un fonds de plus de 1 000 jeux, avec des prêts et des soirées jeux organisées avant les vacances scolaires.

Le Centre Culturel Jean Carmet (CCJC) :

Créé en 1995, il est situé dans le quartier de Mûrs avec un accès facilité par les transports urbains. Il comprend un équipement de programmation et une médiathèque.

La salle de spectacle peut accueillir jusqu'à 1500 personnes debout. Elle est modulable et peut proposer différentes jauges. Elle est dotée de 2 gradins de 100 places. Elle accueille une variété d'événements, allant des spectacles vivants, expositions et ateliers, aux festivals et manifestations proposés par des associations locales, ainsi que des séances de cinéma hebdomadaires et des concerts.

La salle Gaillard :

Elle sert pour l'accueil d'ateliers organisées par des associations érimûroises (tapisserie, réfection de sièges, art floral, arts plastiques) et autres activités créatives ainsi que des réunions associatives.

La salle du Gerموir :

Tiers-lieu inauguré en 2023, géré par l'association Au Gerموir d'Initiatives Solidaires, est à finalités culturelles, éducatives et nourricières, liées aux transitions écologiques et sociales. Il fédère plusieurs associations et propose des événements variés : programmation culturelle, conférences, ateliers, café associatif...

L'espace des Varennes :

Ouvert en juin 2024, géré par l'association Au Gerموir d'Initiatives Solidaires, il inclut un camping, une guinguette et un village des transitions, favorisant des rencontres, des activités et animations.

Les espaces naturels et patrimoniaux :

Mûrs-Érigné compte 3 ENS Espaces Naturels Sensibles sur son territoire : la Roche de Mûrs, les boucles de l'Aubance et la vallée de la Loire aval. Également, de nombreux espaces de loisirs et de randonnée, tels que la Prée d'Érigné, le parc du Jau et le parc Saint-Pierre, ainsi que des bords de rivière. On peut y ajouter des quartiers historiques comme le port des Fontenelles. Y sont organisés des événements comme la fête du port, les promenades fantômes.

Les équipements culturels à proximité :

Les habitants peuvent également accéder à des cinémas, théâtres, musées et salles des fêtes situés à Angers, Ponts-de-Cé, et d'autres communes voisines, enrichissant ainsi l'offre culturelle disponible.

L'ensemble des équipements culturels de Mûrs-Érigné constitue un réseau dynamique au service des habitants, favorisant la culture, la créativité et l'engagement communautaire. Ces infrastructures, qu'elles soient dédiées à l'animation culturelle, à la lecture, ou à des activités artistiques et citoyennes, illustrent la volonté de la commune de proposer une offre culturelle riche et variée à tous ses habitants.

Les acteurs amateurs et professionnels

Les associations à vocation artistique et culturelle :

Mûrs-Érigné est riche de 17 associations jouant un rôle central dans la promotion et le développement des activités artistiques et culturelles sur le territoire communal :

- **Association pour le Maintien des Activités Culturelles (AMAC) Mûrs des Arts** qui organise une quinzaine d'événements par an au Germoir ;
- **Association Culturelle de Mûrs-Érigné (ACME)** : soutien à la programmation culturelle, organisation de soirées et soutien logistique pour les partenaires associatifs et institutionnels ;
- **Association pour la Sauvegarde du Patrimoine Architectural et Culturel** : valorisation du patrimoine historique et culturel de la commune ;
- **Bâbord à Mûrs** : organisation d'événements comme la fête du port autour des traditions maritimes et de l'animation des cours d'eau ;
- **Ça Chauffe Théâtral Festival** : co-organisation d'un festival pluridisciplinaire (théâtre, danse, musique) pour tous les publics ;
- **OMSCLAS (Office Municipal des Sports, Culture, Loisirs et Action Sociale)** : Soutien aux événements associatifs, prêt de matériel.
- **Comité Républicain de la Roche de Mûrs** : défense des idées laïques et républicaines par des manifestations et conférences historiques.
- **Des Voix Une Voie** : promotion du spectacle vivant et des arts de la scène ;
- **Gospel Family Angers** : développement d'ateliers de chant gospel ;
- **Kaléidovox** : représentations de chorale et cours de chant ;
- **L'Amour Pour** : création de documentaires et événements culturels ;
- **La Renouée** : loisirs créatifs autour du cartonage ;
- **Le Quartet** : école de musique et de danse offrant des cours pour tout âge et toute pratique instrumentale ;
- **Tire Crin** : activités de réfection de fauteuils ;
- **Amicale Laïque** : engagée dans des initiatives visant à favoriser le développement intellectuel et social ;
- **Association Familles Rurales** : activités de loisirs, événements solidaires (bourses aux vêtements, aux jouets) et culturels dont les séances cinéma du mercredi au Centre Culturel Jean Carmet ;
- **Université Populaire Albert Jacquard** : conférences et ateliers pour éveiller l'esprit critique dans la philosophie de l'éducation populaire ;
- **Au Germoir d'Initiatives Solidaires (AGIS)** : animation et gestion d'un tiers-lieu accueillant plusieurs associations et gestion d'un camping avec guinguette ;
- **ALBASS** : animations culturelles à l'EHPAD de La Buissais, ouvertes sur l'extérieur.

Les autres associations ressources :

- **ACPG-CATM** : Mémoire des conflits, organisation d'hommages.
- **Alternative Citoyenne et Fraternelle 49** : Repair'café pour la réparation d'objets.
- **3 Associations de Parents d'Élèves (APE)** : APEL de St Pierre, BelAsso de Bellevue et APE Marie Curie et Charles Perrault, implication dans la vie scolaire et culturelle des écoles.
- **3 équipements de Boule de Fort** : société le Pavillon, société le Commerce et cercle St Pierre, promotion d'un jeu traditionnel et partenaire du challenge communal de boule de fort.

Les acteurs privés :

Mûrs-Érigné abrite également des professionnels dont les activités contribuent à la dynamique culturelle :

- 23 professionnels comprenant 6 entrepreneurs des arts du spectacle vivant, 6 artistes plasticiens et 10 écrivains ayant écrit au moins un livre (roman, BD, livre technique...) et 1 dans une autre forme de création artistique. Certains ouvrent leurs ateliers au public.
- **Groupe VYV** : gestion de la ludothèque et de la maison de l'enfance, participant à la vie culturelle locale.
- **O'Parc du Louet** : organisation de la fête de la musique, enrichissant l'offre culturelle de la commune.

La diversité des associations et des acteurs privés à Mûrs-Érigné témoigne d'un tissu culturel vivant et engagé. Ces entités, à la fois artistiques, historiques et communautaires, sont essentielles pour soutenir et dynamiser la culture locale. Leur coopération est un levier important pour développer un projet culturel de territoire cohérent et inclusif, répondant aux attentes des habitants et enrichissant la vie de la commune.

Ainsi, nous avons décidé de porter la co-responsabilité comme principe d'action de notre politique culturelle. La municipalité se doit de garantir une offre culturelle via la mise en synergie de tous les acteurs du territoire, en conseillant et en accompagnant dans une chaîne de co-responsabilité. Cela se décline par le soutien aux initiatives, la co-construction de l'offre culturelle, le développement de partenariat, de l'interconnaissance, la mise en relation des acteurs, la valorisation des initiatives. Construire les conditions d'une responsabilité partagée n'est pas chose aisée. Pour cela, le service culturel développe une approche visant à renforcer le dialogue et l'écoute, revoir et améliorer la mise à disposition logistique. Il travaille le lâcher prise en laissant parfois sa place de technicien expert pour accueillir et être à l'écoute des idées de tous. Il garantit la responsabilité pénale et légale de la collectivité.

En conclusion, il revient au service culturel de définir le niveau de co-responsabilité et d'en choisir les limites au cas par cas. Ainsi, la participation des habitants et des acteurs culturels ne se décrète pas mais se construit.

4^{ème} étape : construire le plan d'action

Ce travail de diagnostic, d'analyse de ses résultats et de détermination de nos ambitions politiques nous amène à présenter un plan d'action afin de rendre opérationnel nos ambitions. Un projet culturel de territoire répond à « *Une organisation de l'action collective qui dépasse les seuls acteurs institutionnels, formalisée par un ou plusieurs documents stratégiques, avec notamment les fiches action, négociés et délibérés, ayant le bien commun territorial en perspective, au-delà d'un simple équipement ou dispositif, qui se réfère à une échelle spatiale communale, en combinant développements artistique culturel et territorial* »⁹

Nous avons donc créé **26 fiches actions**. Elles sont à déployer à court, moyen et long terme. Elles peuvent être mises en place une seule fois ou reproduites chaque année. Elles répondent à une ou plusieurs ambitions. Elles sont **évolutives**, dans le sens que la réalité d'aujourd'hui ne sera sans doute pas celle des années à venir et qu'il convient de maintenir une capacité d'adaptabilité et de souplesse permettant de les ajuster et de les modifier en profondeur si besoin.

Les fiches actions sont déclinées avec une méthodologie précise permettant d'en comprendre le sens à travers le contexte et les objectifs et ensuite leur mise en œuvre concrète en prévoyant les moyens et ressources nécessaires. Elles sont **évaluables** d'un point de vue quantitatif et qualitatif et feront l'objet d'un suivi dans leur mise en œuvre et leur effet. Enfin, ce plan d'action sera présenté régulièrement à la commission culture pour information, discussion et validation.

Voici la liste non-exhaustive de ces 26 fiches actions :

- Fiche action n°1 : Une fête populaire
- Fiche action n°2 : Spectacles avec des têtes d'affiche
- Fiche action n°3 : Les spectacles tout terrain
- Fiche action n°4 : La médiation culturelle
- Fiche action n°5 : L'accessibilité tarifaire
- Fiche action n°6 : Mécénat, coopération – recherche de financement
- Fiche action n°7a : Un annuaire des artistes professionnels et amateurs de la commune
- Fiche action n°7b : Une carte des lieux et équipements culturels
- Fiche action n°8 : 2025, les 30 ans du Centre Culturel Jean Carmet
- Fiche action n°9 : Une charte écologique événementielle
- Fiche action n°10 : Un camion proposant une bibliothèque hors-les-murs
- Fiche action n°11 : Un fonds documentaire pour les publics à besoins particuliers
- Fiche action n°12 : Un espace détente à la médiathèque
- Fiche action n°13 : Un comité jeune de programmation
- Fiche action n°14 : Une solution de garde d'enfants
- Fiche action n°15a : La mobilité des publics
- Fiche action n°15b : Un transport solidaire pour la culture
- Fiche action n°16 : Le Fonds de Scène musicale 49
- Fiche action n°17 : Un crieur public
- Fiche action n°18 : Le soutien aux artistes professionnels et à la création artistique
- Fiche action n°19 : Les actualités artistiques de la commune
- Fiche action n°20 : Les initiatives visant à animer la cité
- Fiche action n°20b : Anime ton quartier
- Fiche action n°21 : La valorisation et l'animation des lieux patrimoniaux
- Fiche action n°22 : Une médiathèque aux multiples facettes
- Fiche action n°23 : La prévention des violences sexistes et sexuelles dans le secteur de la culture

⁹ NEGRIER Emmanuel, TEILLET Philippe, *Les projets culturels de territoire*, PUG

**Lien avec les ambitions :**

AMBITION 1 : Encourager la rencontre des personnes, des âges et des arts

**Contexte général :**

La Ville de Mûrs-Érigné s'engage à dynamiser son territoire à travers une programmation estivale riche et variée, répondant aux attentes des habitants. Suite aux retours du diagnostic, il existe une forte demande pour le retour d'une fête populaire estivale de plein air dans le Parc du Jau, un événement qui incarne la convivialité et le partage.

**Objectifs :**

- Créer un événement familial gratuit d'une journée entière
- Favoriser un temps de convivialité, de partage et de rencontre entre les habitants
- Instaurer une ambiance festive et accueillante, où chacun pourra se réunir, se divertir et profiter de l'été, des activités proposées et du cadre de verdure
- Impliquer les associations Érimûroises afin de proposer une variété d'animations adaptées à tous les âges et tous les goûts
- Renforcer l'engagement du tissu associatif local et la synergie avec le service culture

**Descriptif des actions envisagées :**

- Création d'une fête estivale le 19 juillet 2025
- Choix du thème du jeu, symbole d'amusement et de plaisir : des jeux en plein air, des ateliers créatifs, des spectacles pour enfants, des activités sportives
- Travail en synergie avec les associations Érimûroises
- Programmation culturelle : spectacle familial de cirque en fin d'après-midi, suivi d'une proposition musicale participative
- Pique-nique partagé le midi sous forme de grand banquet – food-truck à disposition
- Bar ACME
- Temps "siesté" avec des histoires en début d'après-midi
- Synergie avec les acteurs locaux du jeu : ludothèque, Ludo Ludam, LOFA Jeux

**Ressources :****Humaines :**

- Agents du service culturel dont Médiathèque et vie associative
- Espace jeunes
- Agents des services espaces verts et bâtiments

Financières :

Budget culture ligne spéciale
« Fête populaire »

**Calendrier prévisionnel :**

Validation date/projet/programmation : décembre 2024, validation des animations avec les associations : janv-mars 2025, étude de faisabilité technique : mars-juillet 2025

**Partenaires envisagés :**

- Ludothèque, associations et réseaux d'acteurs de jeux en tout genre
- Associations Érimûroises
- Bénévoles ACME

**Communication de l'action :**

Article spécial journal municipal la Gogane, presse, site internet Mairie, crieur public, tracts ciblés, réseaux sociaux et associatifs

**Évaluation, clés de réussite :****Bilan quantitatif :**

Affluence du public, taux de participation des associations Érimûroises

Bilan qualitatif :

Satisfaction du public, recueil de témoignages, bilan partagé

n°2 « Spectacle avec une tête d'affiche »



Lien avec les ambitions :

AMBITION 3 : Faire rayonner et partager une identité culturelle de territoire



Contexte général :

L'équipement culturel du Centre Culturel Jean Carmet a une capacité de concert de 1500 places debout. L'organisation d'un concert événement peut attirer un public plus large, au-delà des frontières locales. Cette initiative s'inscrit dans une forte volonté des acteurs associatifs et habitants de renouer avec une programmation plus ambitieuse et attrayante, incluant des artistes célèbres. L'organisation d'une 1^{ère} partie avec des artistes locaux renforcera l'identité et la cohésion culturelle de la commune. Un tel événement vise à faire rayonner et mettre la commune en valeur à l'échelle départementale, voire régionale.



Objectifs :

- Enrichir la vie culturelle locale
- Faire connaître et rayonner le CCJC au-delà de son territoire
- Soutenir les artistes locaux avec une 1^{ère} partie
- Créer un lien entre la scène locale et nationale
- Valoriser les talents régionaux tout en offrant au public une découverte musicale dans le même registre que la tête d'affiche



Descriptif des actions envisagées :

- Prospection et sélection de la « tête d'affiche » et des artistes locaux pour la 1^{ère} partie
- Budgétisation de l'événement
- Communication à l'échelle départementale, régionale
- Bar et soutien logistique par l'Association Culturelle de Mûrs-Érigné (ACME)



Ressources :

Humaines :

- Agents du service culturel
- Agents du service communication

Financières :

Budget culture ligne spéciale « Tête d'affiche » + budget communication



Calendrier prévisionnel :

Programmation 2025/2026 (octobre/janvier)



Partenaires envisagés :

- Société de productions, Igloo
- Association Érimûroise ACME



Communication de l'action :

Grande diffusion de l'événement, radio, réseaux sociaux, campagne d'affichage et de flyer...



Évaluation, clés de réussite :

Bilan quantitatif :

Affluence du public, taux de participation des associations Érimûroises

Bilan qualitatif :

Satisfaction du public, recueil de témoignages, bilan partagé

**Lien avec les ambitions :**

AMBITION 2 : Valoriser les pratiques artistiques et en favoriser l'accessibilité

**Contexte général :**

Certains publics n'osent pas franchir les portes des équipements culturels municipaux, d'autres souhaitent profiter de spectacles hors du cadre des salles habituelles. Une politique de décentralisation de l'offre culturelle vise à adapter les habitudes de programmation centrées sur l'accueil du public et d'aller vers les gens dans l'espace public permettant d'associer davantage les habitants et les collectifs dans les quartiers. Elle vise à toucher de nouveaux publics, à intégrer des espaces de vie communs et à démocratiser l'accès à la culture.

**Objectifs :**

- Offrir un accès à la culture à un public plus large en déplaçant les événements culturels en dehors des lieux traditionnels (salles de concert, théâtres, ...)
- Créer une programmation plus inclusive en investissant des lieux non conventionnels pour toucher d'autres publics (éloignés des équipements culturels, jeunes, familles, ...)
- Rendre la culture visible et accessible dans des espaces du quotidien
- Valoriser et animer les quartiers, les espaces publics en favorisant leur découverte
- Concevoir des animations avec les habitants
- Faire découvrir et mettre en valeur les Espaces Naturels Sensibles (ENS) pour sensibiliser aux thématiques environnementales et de biodiversité à travers l'art

**Descriptif des actions envisagées :**

- Spectacles tout-public, familiaux, tous les arts : spectacles en plein air, de rue, cirque...
- Actions avec les habitants : jardins privés, squares, hameaux, parcs municipaux, ENS
- Ajout d'activités complémentaires comme des ateliers créatifs, des food-trucks, des expositions ou des animations pour enfants afin de dynamiser l'événement
- Création d'une ambiance conviviale pour attirer plus de spectateurs (espace détente...)

**Ressources :****Humaines :**

- Agents du service culturel
- Agents du service environnement
- Agents des services techniques

Financières :

Budget culture ligne spéciale
« Projets hors-les-murs »

**Calendrier prévisionnel :**

Début de mise en œuvre : janvier 25 pour l'été 2025 pour les spectacles au jardin
Dans les quartiers, été 2026

**Partenaires envisagés :**

- Les associations Érimûroises dont les associations d'habitants
- Les habitant.e.s
- L'espace jeunes

**Communication de l'action :**

Article spécial journal municipal la Gogane, presse, site internet Mairie, crieur public, tracts ciblés, réseaux sociaux et associatifs

**Évaluation, clés de réussite :****Bilan quantitatif :**

- Fréquentation des événements, évolution représentativité des publics
- Participation des habitants, des associations

Bilan qualitatif :

Satisfaction et adhésion du public



Lien avec les ambitions :

AMBITION 1 : Encourager la rencontre des personnes, des âges et des arts



Contexte général :

Les services programmation culturelle et la médiathèque organisent plusieurs parcours de médiation et projets d'actions culturelles sur son territoire par an. Les projets menés couvrent toutes les disciplines artistiques et sont destinés aux publics scolaires, tout-public ou publics éloignés de la culture. La médiation culturelle vise à faire se rencontrer les publics avec des œuvres, d'accompagner la découverte et de susciter l'envie, l'éveil et la curiosité quant aux projets artistiques de manière plus globale.



Objectifs :

- Développer des projets vers des publics plus éloignés de la culture et en transversalité entre les différentes disciplines
- Proposer des projets et des parcours de médiation, articulés autour de la programmation culturelle du Centre Culturel Jean Carmet et de la Médiathèque
- Éveiller la curiosité, stimuler l'esprit critique, encourager le vivre ensemble
- Développer des temps de convivialité entre membres participants ainsi qu'un rapport de proximité avec le service culturel, les habitant.e.s et les publics.



Descriptif des actions envisagées :

- Ciblage des publics : les scolaires en lien avec les écoles, les jeunes en lien avec l'Espace Jeunes, les personnes en difficulté en lien avec le CCAS, les aînés en lien avec le CCAS, l'EHPAD
- Transversalité avec la Convention Territoriale Globale (CTG)
- Élaboration d'un programme d'ateliers/parcours de médiation en lien avec la programmation
- Mise en place des visites de théâtre animées et/ou artistiques
- Création d'un groupe de spectateurs complice avec un parcours de médiation approprié



Ressources :

Humaines :

- Agents du service culturel dont médiathèque
- Agents du pôle enfance jeunesse

Financières :

Budget culture ligne spéciale « Projets de médiation »



Calendrier prévisionnel :

Cibler les publics, validation commission culturelle : 1^{er} trimestre 2025, construction du programme de parcours de médiation : 2^{ème} trimestre 2025, mise en application : Sept 25. Calendrier à reconduire chaque année



Partenaires envisagés :

Tous les partenaires potentiels en fonction des thématiques des parcours de médiation, liées à la programmation



Communication de l'action :

Réseaux des partenaires concernés



Évaluation, clés de réussite :

Bilan quantitatif :

Adaptation du programme de parcours de médiation, satisfaction, retours des bénéficiaires, bilan interservices

Bilan qualitatif :

Taux de participation



Lien avec les ambitions :

AMBITION 2 : Valoriser les pratiques artistiques et en favoriser l'accessibilité



Contexte général :

Certains habitants ne sont pas en mesure d'exercer leurs droits culturels faute de conditions économiques favorables. Dans une démarche de démocratisation culturelle, la ville de Mûrs-Érigné est soucieuse de cet obstacle financier. Elle met en action différents leviers permettant une accessibilité financière à ses propositions culturelles et ses services municipaux (gratuité de la médiathèque, politique tarifaire spéciale Érimûroise, places gratuites CCAS). Il convient de développer cette politique face à la perte du pouvoir d'achat.



Objectifs :

- Mettre en place une grille tarifaire claire, avantageuse et incitative
- Doter des moyens financiers au budget culturel afin de faciliter l'accès à la culture à l'ensemble de la population
- Communiquer sur les objectifs de la politique tarifaire



Descriptif des actions envisagées :

- Un état des lieux des pratiques tarifaires de la ville en matière culturelle : médiathèque et programmation culturelle
- Une étude des pratiques tarifaires dans les communes similaires, voisines
- Des réunions élus/agents interservices pour la définition et décision de la politique tarifaire de la commune



Ressources :

Humaines :

- Agents du service culturel dont la médiathèque
- Agents du CCAS

Financières :

Étude de l'impact budgétaire selon le choix des tarifs.



Calendrier prévisionnel :

Recensement des pratiques + études des pratiques extérieures : Janv à juil 25, définition de la politique communale tarifaire : sept-déc 2025, vote en juin 26, mise en application : Sept 26



Partenaires envisagés :

Communes similaires, voisines



Communication de l'action :

Article spécial journal municipal la Gogane, site internet Mairie



Évaluation, clés de réussite :

Bilan quantitatif :

Augmentation de la fréquentation, étude et statistiques des tarifs par spectacle

Bilan qualitatif :

Diversification et représentativité des publics, retours du CCAS

**Lien avec les ambitions :**

AMBITION 4 : Construire l'action culturelle en co-responsabilité

**Contexte général :**

Les choix politiques et la conjoncture actuelle fragilisent l'équilibre et l'écosystème culturel. Les financements publics sont à la baisse, les structures culturelles sont vulnérables. La compétence culture étant un bien commun et menée par la collectivité, il est nécessaire de trouver d'autres leviers de financement. 22 % du mécénat d'entreprise a été affecté à la culture et au patrimoine en 2022 en France. Le mécénat se définit comme *"le soutien matériel apporté, sans contrepartie directe de la part du bénéficiaire, à une œuvre ou à une personne pour l'exercice d'activités présentant un intérêt général."*

**Objectifs :**

- Imaginer et recenser d'autres sources de financement que le budget communal
- Consolider une capacité d'auto-financement pour pérenniser une offre culturelle de qualité
- Coresponsabiliser des structures privées dans leurs capacités à soutenir la culture

**Descriptif des actions envisagées :**

- Réalisation d'un document programme sur l'ensemble de l'action culturelle de la commune
- Réalisation d'une soirée de gala avec spectacle, présentation de l'action culturelle, le tout payant avec crédits d'impôts.
- Veille réseaux et appels à projets
- Appels aux services pour la mise en œuvre si besoin

**Ressources :****Humaines :**

- Service culturel dont la médiathèque
- Service finances (pièces justificatives)
- Service juridique (délibération)
- Service communication

**Calendrier prévisionnel :**

Réalisation du document 2025, 1^{ère} soirée de sensibilisation en début de saison, sept 25 (avec projet 30 ans du CCJC), veille chaque année. Soirée de gala l'année suivante

**Partenaires envisagés :**

- Les mécènes (fondations, entreprises, particuliers...)
- Le ministère de la culture via la charte du mécénat culturel : <https://www.culture.gouv.fr/Thematiques/mecenat/Documentation-et-textes-juridiques/Textes-juridiques/La-Charte-du-mecenat-culturel2>
- Réseau de partenaires professionnels de la culture

**Communication de l'action :**

Diffusion dans les réseaux des acteurs économiques Érimûrois, site internet de la mairie

**Évaluation, clés de réussite :****Bilan quantitatif :**

Fonds récoltés, la part d'auto-financement par rapport au budget communal, la participation des mécènes à la soirée de gala

Bilan qualitatif :

Retour et appréciations des acteurs à la soirée de gala

Fiche action n°7a

« Un annuaire communal des artistes professionnels et amateurs »



Lien avec les ambitions :

AMBITION 2 : Valoriser les pratiques artistiques et en favoriser l'accessibilité



Contexte général :

Le diagnostic fait ressortir une méconnaissance entre les acteurs du territoire, un manque de visibilité et de lisibilité, sur les ressources, les acteurs de la culture qu'ils soient amateurs, professionnels ou associatifs.



Objectifs :

- Identifier les acteurs culturels dans chaque forme d'art
 - Encourager l'inter connaissance entre acteurs
 - Faciliter l'accès aux ressources
 - Favoriser la mise en place de réseaux, de synergies, de mutualisations
- Favoriser la construction de projets



Descriptif des actions envisagées :

Recensement des acteurs (rencontre, découverte, interview)
Connaissance et présentation du service culturel
Classement des formes artistiques, des statuts

- Création d'un support déclinable sur papier et sur le site internet de la ville (lien sur les sites internet des artistes, des associations...)



Ressources :

Humaines :

- Service culturel avec médiathèque pour le fonds de scène 49
- Service vie associative
- Service communication

Financières :

Budget communication pour réalisation et diffusion site internet de la Ville



Calendrier prévisionnel :

- Recensement et accord des acteurs culturels
- Validation du document : 1^{er} semestre 2025



Partenaires envisagés :

Les acteurs culturels professionnels/amateurs/associatifs du territoire



Communication de l'action :

Article spécial journal municipal la Gogane, site internet de la ville, impression de quelques exemplaires papier au CCJC, relais par réseaux associatifs



Évaluation, clés de réussite :

Bilan quantitatif :

Nombre de clics sur le site, nombres d'annuaire distribués, rencontres physiques, nombre de personnes recensées.

Bilan qualitatif :

Questionnaire auprès des artistes (retour, vécu...), actions et projets en place par le service culturel, veille et actualisation

Fiche action n°7b

« Une carte des lieux et équipements culturels »



Lien avec les ambitions :

AMBITION 2 : Valoriser les pratiques artistiques et en favoriser l'accessibilité



Contexte général :

Les outils de communication et de diffusion de l'offre culturelle sont très nombreux. Mais parfois trop d'outils nuisent à une bonne visibilité. Le diagnostic fait ressortir un manque de lisibilité de l'offre culturelle d'une manière globale. Il ressort un besoin d'outils simples présentant l'ensemble de l'offre culturelle et permettant de se repérer dans la commune pour aller chercher de l'information.



Objectifs :

- Identifier les équipements culturels municipaux et privés
 - Réaliser une carte de la ville avec ses ressources culturelles et artistiques
 - En cas de besoin, mieux repérer les interlocuteurs adéquats
- Favoriser la mobilisation des habitants



Descriptif des actions envisagées :

- Recensement des lieux culturels municipaux, associatifs et privés (équipements et associations culturels, locaux artistes professionnels, œuvre d'arts, patrimoine bâti et historique, monuments...)
- Connaissance et présentation du service culturel
- Demande d'accord pour figurer sur le plan
- Création d'un support déclinable sur papier et sur le site internet de la ville (lien sur les sites des artistes, des associations...)



Ressources :

Humaines :

- Agents du service culturel
- Les artistes et associations Érimûrois

Financières :

Budget communication pour réalisation & impression de la carte



Calendrier prévisionnel :

Recensement et accord des acteurs culturels, validation du document : 1^{er} semestre 2025, dans plaquette saison 1 sept 25/26



Partenaires envisagés :

- Les acteurs culturels du territoire professionnels/amateurs/associatifs
- L'association du patrimoine (ressource car a déjà des cartes)



Communication de l'action :

Article spécial journal municipal la Gogane, site internet Mairie, page supplémentaire à la fin de la plaquette du CCJC, relais par réseaux associatifs



Évaluation, clés de réussite :

Bilan quantitatif :

Retour d'une augmentation de la fréquentation des équipements, nombre de cartes distribuées

Bilan qualitatif :

Les équipements sont-ils mieux repérés, enquête de satisfaction

Fiche action n°8

« 2025, les 30 ans du Centre Culturel Jean Carmet »



Lien avec les ambitions :

AMBITION 3 : Faire rayonner et partager une identité culturelle de territoire



Contexte général :

Le Centre Culturel Jean-Carmet aura 30 ans en 2025, 30 ans d'événements marquants, de concerts, de spectacles en tout genre en partenariat avec les associations et acteurs culturels de la commune. C'est un équipement culturel aux capacités multiples, modulables et adaptables à toutes activités. Une des aspirations qui ressort du diagnostic est le désir de revoir plus de grosses manifestations prendre corps au CCJC. Fêter un anniversaire, c'est revisiter l'histoire, ancrer une identité culturelle sur un territoire communal.



Objectifs :

- Créer une programmation spécifique « 30 ans », éclectique, forte et ambitieuse
- Proposer un parcours artistique sur la saison 2025-2026 à l'image de ce qui s'est fait de mieux dans ces « vieux » murs
- Rassembler tous les publics et les sensibilités les plus diverses
- Faire rayonner le Centre Culturel Jean Carmet comme acteur du secteur culturel au niveau départemental, voire régional



Descriptif des actions envisagées :

- Septembre 2025 : une ouverture de saison populaire
- 31 décembre 2025 : une grande fête
- Printemps 2026 : une grosse soirée
- Juillet 2026 : une projection pour clore la saison
- Un parcours théâtral riche et varié (très jeune public, jeune public, tout public, adulte)
- Un cycle d'expositions en lien avec la médiathèque (autour des 30 ans)
- Une collecte de témoignages de spectateurs du CCJC et de partenaires (film captation vidéo témoignage)



Ressources :

Humaines :

- Agents du service culturel dont la médiathèque
- Agents des services techniques
- Agents du service communication

Financières :

Budget culture ligne spéciale « 2025, les 30 ans du CCJC »



Calendrier prévisionnel :

Programmation 2025/2026



Partenaires envisagés :

- Les associations Érimûroises
- Les habitants
- Les artistes de la commune
- Le collectif Intérieur Moquette
- Le Centre National de la Musique - (CNM)
- ALM
- Igloo
- Le Chabada



Communication de l'action :

Grande diffusion de l'événement, radio, réseaux sociaux, campagne d'affichage et de flyer...



Évaluation, clés de réussite :

Bilan quantitatif :

Affluence globale, taux de fréquentation

Bilan qualitatif :

Retour et implication du public

**Lien avec les ambitions :**

AMBITION 3 : Faire rayonner et partager une identité culturelle de territoire

**Contexte général :**

Lors du conseil municipal du 22 mars 2022, la commune de Mûrs-Érigné se déclarait en état d'urgence climatique. Les élus et agents municipaux ont été sensibilisés aux enjeux environnementaux avec l'outil "fresque du climat". La culture est un vecteur de réflexion sur des thèmes de société et peut aussi servir à mobiliser les personnes. L'écologie se vivant au quotidien et non uniquement lors d'événements qui lui sont dédiés, il s'agit d'accompagner la transition des acteurs associatifs et culturels vers des pratiques plus responsables écologiquement.

**Objectifs :**

- Inclure dans le fonctionnement interne du service culturel le principe d'éco-responsabilité environnemental, le calcul de l'impact des événements culturels
- Promouvoir les spectacles low-tech, les initiatives d'artistes travaillant sur la sobriété énergétique dans leurs spectacles
- Sensibiliser et informer à la question de la transition écologique et à la mise en place d'événements éco-responsables
- Rendre la charte incitative par un système de pénalités ou récompenses auprès des acteurs, refuser des propositions trop énergivores

**Descriptif des actions envisagées :**

- Définition des conditions d'application, les démarches et dispositifs à mettre en place
- Réunion de concertation avec les acteurs de la commune en présence d'autres acteurs locaux ayant déjà mis de telles pratiques en place (Ponts-de-Cé, Chabada, rapport du ShiftProject « *Décarbonons la culture* » de 2021...)
- Rédaction de la charte
- Présentation aux associations, aux services et aux partenaires

**Ressources :****Humaines :**

- Agents du service culturel dont médiathèque
- Agents du service environnement

Financières :

Pour l'équipement : budget investissements d'accompagnement logistique à envisager (gobelets, toilettes sèches, containers de tris etc.) +
Pour la programmation : budget ligne spéciale « Événements éco-responsables »

**Calendrier prévisionnel :**

- Travail sur les conditions, le contexte, les règles : printemps 2025
- Travail de concertation : automne 2025
- Mise en application : janvier 2026

**Partenaires envisagés :**

- Les associations Érimûroises
- Les artistes professionnel et amateur Érimûrois
- La ville des Ponts-de-Cé
- Le Chabada/le THV/réseau programmeurs/réseau Chainon

**Communication de l'action :**

Diffusion dans les réseaux professionnels

**Évaluation, clés de réussite :****Bilan quantitatif :**

Baisse de la présence de plastiques sur les événements, tri des déchets...

Bilan qualitatif :

Augmentation de la mutualisation, implication des associations Érimûroises et du public, projection à plus grande échelle pour les événements associatifs et communaux

Fiche action n°10

« Un camion proposant une bibliothèque hors-les-murs »



Lien avec les ambitions :

AMBITION 2 : Valoriser les pratiques artistiques et en favoriser l'accessibilité



Contexte général :

Depuis septembre 2023, la municipalité a décidé d'étendre la gratuité de l'ensemble des services de la médiathèque afin d'en faciliter l'accessibilité. Face à l'omniprésence des écrans, il s'agit de développer les initiatives encourageant la pratique de la lecture. Un livre, c'est une invitation au voyage alors pourquoi pas le faire voyager dans un camion au plus près des publics, surtout pour ceux qui ne peuvent ou n'osent pas pousser les portes d'une médiathèque.



Objectifs :

- Ouvrir la médiathèque sur l'extérieur et proposer une offre différente
- Désacraliser l'objet livre et le rendre plus accessible
- Utiliser un moyen convivial, original, ludique et confortable afin de susciter la curiosité et l'envie de découvrir, pour attirer le public
- Donner envie de venir à la médiathèque et découvrir le fonds documentaire
- Plébisciter la gratuité du service de la médiathèque
- Favoriser la rencontre des habitants autour de l'objet livre
- Proposer des animations délocalisées : lecture à voix haute, conte...



Descriptif des actions envisagées :

- Construction du projet en interservices et multiplication de l'offre de service hors-les-murs
- Construction d'un calendrier régulier et repérage événement existants auxquels se rattacher
- Utilisation d'un matériel propice à la rencontre et à la détente : chaises chiliennes, tapis, coussins, paniers...



Ressources :

Humaines :

- Agents et bénévoles de la médiathèque
- Ensemble des services de la mairie : CCAS, espace jeunes, périscolaire, les pôles communication, population ADT et projets environnementaux

Financières :

- Budget investissement général et financement partiel dans le cadre de la convention Territoriale Globale



Calendrier prévisionnel :

- Étude de faisabilité du projet : 2025
- Mise en œuvre 2026 en partenariat avec la CTG



Partenaires envisagés :

- Le pôle enfance jeunesse pour le dossier de demande de financement CTG
- Les associations Érimüroises
- Les écoles
- Les accueils petite enfance



Communication de l'action :

Site, affiches et flyers à la médiathèque, article spécial journal municipal la Gogane, presse, site internet de la ville, réseaux sociaux



Évaluation, clés de réussite :

- Bilan quantitatif des utilisateurs, fréquentation du dispositif
- Bilan qualitatif : satisfaction et adhésion du public (enquête)
- Bilan annuel de l'action avec les agents et bénévoles participants de la médiathèque

**Lien avec les ambitions :**

AMBITION 2 : Valoriser les pratiques artistiques et en favoriser l'accessibilité

**Contexte général :**

Certains publics rencontrent des difficultés cognitives et mentales qui ne favorisent pas les apprentissages et donc la lecture. La loi du 2005-102 du 11 février 2005 pour « l'égalité des droits et des chances, la participation et la citoyenneté des personnes handicapées », fixe le principe d'une accessibilité généralisée. Il revient à la société de mettre en place les moyens de compensation des conséquences du handicap pour favoriser son accessibilité aux services et notamment ici l'emprunt de livres et autres supports adaptés au handicap.

**Objectifs :**

- Proposer un fonds d'ouvrages pour les différentes formes de handicaps
- Travailler en lien avec les familles pour être au plus près des besoins réels
- Travailler avec le BiblioPôle et son service dédié au « Facile à lire »
- Permettre à tous les publics, sans exclusion, de bénéficier des services de la médiathèque et de son fonds documentaire

**Descriptif des actions envisagées :**

- Référencement des éditeurs spécialistes et atypiques
- Rapprochement et échanges avec des professionnels du secteur
- Achat d'un fonds de documents FALC Facile à Lire et à Comprendre
- Communication aux personnes intéressées et leurs familles, aux institutions

**Ressources :****Humaines :**

- Agents de la médiathèque
- Agents du service scolaire

Financières :

Budget médiathèque ligne spéciale « Fonds documentaire pour public à besoins particuliers »

**Calendrier prévisionnel :**

- Demande de subvention : 1^{er} semestre 2025
- Constitution du fonds : toute l'année 2025

**Partenaires envisagés :**

- Les associations dans le handicap, le foyer Trémur, internat de l'IME Europe
- Les enseignants des écoles primaires et les enseignants spécialisés de la classe Unité Localisée pour l'Inclusion Scolaire (ULIS)
- Les acteurs professionnels des troubles dys, handicaps visuel, cognitif...
- le CCAS

**Communication de l'action :**

Article spécial journal municipal la Gogane, site internet médiathèque, mails aux partenaires, flyers ciblés

**Évaluation, clés de réussite :****Bilan quantitatif :**

Augmentation du fonds documentaire à besoins particuliers, mesure du taux d'emprunt

Bilan qualitatif :

Retour de satisfaction des ressources par les emprunteurs, bilans avec les partenaires associés, veille et actualisation



Lien avec les ambitions :

AMBITION 1 : Encourager la rencontre des personnes, des âges et des arts



Contexte général :

L'évolution de notre société ne facilite pas la rencontre des personnes. Favoriser l'accessibilité et l'attractivité d'un service comme une médiathèque n'est pas chose aisée face à l'omniprésence des écrans. La municipalité a décidé depuis septembre 2023 de voter à l'unanimité la gratuité de l'ensemble de ses services mais il convient de continuer d'attirer le public et de rendre cet espace attractif, convivial, donnant envie aux gens de s'y poser, de se rencontrer et d'échanger.



Objectifs :

- Favoriser la venue de nouveaux publics, notamment les jeunes, les familles
- Favoriser les échanges intergénérationnels
- Proposer de nouveaux usages, de nouvelles pratiques, une autre façon d'utiliser le lieu
- Désacraliser la médiathèque pour un faire un lieu convivial, à l'instar d'un café associatif et culturel



Descriptif des actions envisagées :

- Installation du lieu dédié au calme et aux échanges (banquette, table, tapis...)
- Achat matériel (lampe)
- Proposition d'un coin café, thé, chocolat
- Définition d'un prix



Ressources :

Humaines :

- Agents de la médiathèque

Financières :

Budget médiathèque ligne spéciale « Espace détente »



Calendrier prévisionnel :

Mise en œuvre : 2025



Partenaires envisagés :

- ACME
- Ressourcerie des biscottes



Communication de l'action :

Site internet médiathèque, article spécial journal municipal la Gogane



Évaluation, clés de réussite :

Bilan quantitatif :

Fréquentation et utilisation de l'espace...

Bilan qualitatif :

Retour satisfaction des usagers...

n°13 « Un comité jeune de programmation »



Lien avec les ambitions :

AMBITION 4 : Construire l'action culturelle en co-responsabilité



Contexte général :

Le service culturel a pour vocation d'encourager la participation des habitants. Le diagnostic a révélé la demande d'une programmation diversifiée et hétéroclite. Le constat d'un manque de fréquentation des jeunes aux propositions culturelles du CCJC, soulève des questions sur l'adéquation des offres aux besoins et aux attentes de cette tranche d'âge-là. La création d'un comité jeune s'impose comme une solution pertinente.



Objectifs :

- Attirer le public des 16/25 ans
- Mieux identifier les goûts et aspirations de ce public
- Les rendre acteurs en les associant à la décision d'une programmation
- Impliquer dans le processus de conception, repérage et mise en place d'un spectacle
- Découvrir des spectacles de contenus et formats différents, de dimensions techniques, artistiques et financières différentes et propositions artistiques
- Donner la parole, dynamique d'échanges et de co-construction



Descriptif des actions envisagées :

- Mutualisation et échange avec des communes ayant ce type de projet
- Création d'un collectif 16/25ans (mini 4, maxi 8), autorisation parentale pour les mineur.e.s
- Identification des besoins et envies
- Sélection et visionnage de 4 spectacles
- Définition d'une grille de critères pour analyser les spectacles (mise en scène, propos, jeux, rythme, technique, dans le respect, la bienveillance et l'écoute)
- Étude des fiches techniques avec le régisseur de la salle, gestion de l'accueil technique, logistique, montage...
- Travail de communication, presse
- Accueil des artistes le jour J, participation à l'organisation de la soirée



Ressources :

Humaines :

- Agents du service culturel, programmatrice, techniciens...
- animateur enfance jeunesse co-animation du comité

Financières :

Budget culture ligne spéciale « Comité de programmation » + spécifique pour repérage : places de spectacle, transport...



Calendrier prévisionnel :

- Organisation : septembre 2025
- Mise en œuvre : max juin 2026



Partenaires envisagés :

- L'Espace Jeunes
- Les autres collectivités ayant ce type de projet
- Le réseau de programmeurs pour négociation places de spectacles
- Les familles



Communication de l'action :

Affiches/flyers espace jeunes, réseaux sociaux, bouche à oreille réseaux des jeunes



Évaluation, clés de réussite :

Bilan quantitatif :

Fréquentation du public cible les soirs de spectacle

Bilan qualitatif :

Pérennité de la participation jusqu'à la fin du projet, force de propositions et implication des jeunes, satisfaction, Interview, « retour sur... », bilan partagé avec les jeunes



Lien avec les ambitions :

AMBITION 2 : Valoriser les pratiques artistiques et en favoriser l'accessibilité



Contexte général :

Certains habitants souhaiteraient davantage bénéficier de l'offre culturelle mais les conditions familiales ne sont pas toujours favorables comme les familles monoparentales qui n'ont pas les moyens de faire garder leurs enfants les soirs de spectacle. Des jeunes Érimûrois souhaitent développer leur autonomie, réfléchir à leur insertion professionnelle et cherchent des expériences de professionnalisation.



Objectifs :

- Permettre aux parents d'aller aux spectacles en toute confiance
- Former des jeunes au travail de baby-sitting et aux compétences attendues
- Mettre en réseau les parents et les jeunes formés
- Construire le projet en partenariat avec l'espace jeunes de la commune et la mission locale



Descriptif des actions envisagées :

- Rencontre des partenaires du dispositif, échanges et construction des objectifs du projet
- Coopération avec l'espace jeunes de la commune
- Associer les parents pour la formation sur les attentes et besoins pour la garde des enfants suivant les âges
- Sensibilisation aux gestes de 1^{ers} secours
- Communication et diffusion de l'information aux parents



Ressources :

Humaines :

- Agents du service culturel
- Agents de l'espace jeunes et du CCAS
- Agents du service communication

Financières :

Chercher des ressources bénévoles pour la formation. Si payante, recherche de subvention et participation financière des familles des jeunes



Calendrier prévisionnel :

Début de mise en œuvre : septembre 2026



Partenaires envisagés :

- Des parents, association Érimûroise Le Café des parents
- Des pompiers volontaires
- Les écoles, collèges et lycées pour la communication



Communication de l'action :

Site internet de la ville, information dans la plaquette du CCJC et sur les réseaux sociaux, article spécial journal municipal la Gogane, communication collège et lycée pour les jeunes, communication dans les écoles pour les parents



Évaluation, clés de réussite :

Bilan quantitatif :

Nombre de jeunes inscrits à la formation, nombre de parents faisant appel aux dispositifs pour faire garder leurs enfants

Bilan qualitatif :

Intérêt pour le dispositif, acquisition de compétences et expériences réussies pour les jeunes

**Lien avec les ambitions :**

AMBITION 3 : Faire rayonner et partager une identité culturelle de territoire

**Contexte général :**

Le 1^{er} poste d'émission de carbone dans le secteur culturel est dû aux déplacements du public. Lors du conseil municipal du 22 mars 2022, la commune de Mûrs-Érigné se déclarait en état d'urgence climatique. La municipalité s'est engagée à mener des actions pour réduire son impact carbone. Il s'agit ici de mener des actions pour décarboner la culture et notamment agir sur les déplacements des artistes et du public.

**Objectifs :**

- Réduire le nombre de voitures et de déplacements
- Conscientiser le public et l'encourager au covoiturage, aux mobilités douces ou collectives
- Encourager des mobilités bas carbone pour les déplacements des artistes programmés
- Préserver l'Espace Naturel Sensible de la Roche de Mûrs en limitant le stationnement

**Descriptif des actions envisagées :**

- Renforcement de l'équipement des abords et accès des lieux culturels de la ville afin d'encourager les mobilités actives (arceaux vélos, pistes cyclables...)
- Mise en place du covoiturage en mettant en lien les personnes ayant réservé 1 place avec le site de billetterie en ligne
- Négociation avec ALM pour l'ouverture de la ligne de bus le week-end en soirée jusqu'au CCJC
- Lors de gros événements, délocalisation du parking à hyper U
- Sensibilisation du public par affichage

**Ressources :****Humaines :**

- Agents du service culturel
- Agents des services techniques
- Élu aux mobilités

Financières :

Budget investissement + budget vert

**Calendrier prévisionnel :**

Début de mise en œuvre : septembre 2025

**Partenaires envisagés :**

- ALM Irigo
- Plateforme de covoiturage

**Communication de l'action :**

Sur le site internet de la billetterie en ligne, affichage dans tous les lieux culturels, information sur la plaquette du CCJC

**Évaluation, clés de réussite :****Bilan quantitatif :**

Chiffrage de la plate-forme de covoiturage du nombre de personnes mises en lien et inscrites, enquête auprès des artistes de leur mode de déplacement

Bilan qualitatif :

Retours et sensibilisation du public et des artistes

Fiche action n°15b

« Un transport solidaire pour la culture »



Lien avec les ambitions :

AMBITION 2 : Valoriser les pratiques artistiques et en favoriser l'accessibilité



Contexte général :

Lors du diagnostic, de nombreux. ses aînés ont exprimé leurs souhaits de profiter de davantage de spectacles. Cependant le frein principal est la question du transport, de l'appréhension de sortir seul le soir, de nuit. Ceci ne facilite pas leur accessibilité à l'offre culturelle. Un transport solidaire géré par des bénévoles en partenariat avec le CCAS existe mais en journée et sur des activités quotidiennes (courses, RV médicaux...). La proposition serait d'étendre ce service à la population certains soirs de spectacle.



Objectifs :

- Faire mieux connaître le fonds de scène musicale 49 de la médiathèque aux artistes afin qu'ils s'en saisissent davantage et le nourrissent
- Faire mieux connaître le fonds de scène musicale 49 de la médiathèque au public afin d'augmenter l'emprunt des ressources disponibles
- Créer de nouveaux événements autour du Fonds de Scène 49



Descriptif des actions envisagées :

- Élaboration du projet en partenariat avec le CCAS de la commune
- Proposition aux bénévoles déjà inscrits au transport solidaire d'étendre le service, recherche de nouveaux bénévoles
- Sensibilisation et informations lors des spectacles ou animation sur les besoins, notamment sur les soirées cinéma régulières
- Mise en place du dispositif de réservation



Ressources :

Humaines :

- Agents du service culturel
- Agents du CCAS
- Bénévoles du transport solidaire

Financières :

Budget CCAS transport solidaire



Calendrier prévisionnel :

Début de mise en œuvre : janvier 2026



Partenaires envisagés :

- CLIC Centre Local d'Information et de Coordination
- EHPAD La Buissaie



Communication de l'action :

Article spécial journal municipal la Gogane, communication spécifique aux aînés lors d'activités leur étant réservés



Évaluation, clés de réussite :

Bilan quantitatif :

Nombre de personnes bénéficiant du service, augmentation des sorties, augmentation du nombre de bénévoles

Bilan qualitatif :

Satisfaction des usagers, augmentation de l'accessibilité à l'offre culturelle

**Lien avec les ambitions :**

AMBITION 3 : Faire rayonner et partager une identité culturelle de territoire

**Contexte général :**

Le Fonds de Scène musicale 49 est labellisé depuis 2022. Il relie différents partenaires, à savoir le département 49 avec le BiblioPôle, le Chabada et Radio G. Il est matérialisé à la médiathèque Jean Carmet sous la forme d'un espace composé de 800 CD et vinyles empruntables, d'une platine vinyle et CD avec deux casques haute-fidélités, d'une malle départementale itinérante, de rencontres musicales et interviews 3 ou 4 fois par an. Il s'agit de renforcer des actions permettant de rendre plus visible la scène locale au public.

**Objectifs :**

- Faire mieux connaître le fonds de scène musicale 49 de la médiathèque aux artistes afin qu'ils s'en saisissent davantage et le nourrissent
- Faire mieux connaître le fonds de scène musicale 49 de la médiathèque au public afin d'augmenter l'emprunt des ressources disponibles
- Créer de nouveaux événements autour du Fonds de Scène 49

**Descriptif des actions envisagées :**

- Création d'un outil de communication pour faire connaître le fonds de scène 49 aux artistes
- Invitation aux artistes à nourrir le fonds quand sortie d'un album
- Création d'une page spécifique sur le site de la médiathèque
- Faire référencer le fonds dans le réseau Scène de musiques actuelles, sur le site du Chabada
- Actions de formation, de publicité de la scène locale angevine à destination du public
- Premières parties de la scène locale lors de concerts de têtes d'affiche

**Ressources :****Humaines :**

Agents du service culturel dont la médiathèque

Financières :

Budget médiathèque et subvention département

**Calendrier prévisionnel :**

- Mise en place des actions de communication et poursuite programmation médiathèque : année 2025
- 1^{ère} partie de concert de têtes d'affiche : programmation 2025/2026

**Partenaires envisagés :**

- Département (BiblioPôle)
- Le Chabada
- Radio G
- Association du festival les Z'eclectiques
- Les artistes professionnels locaux

**Communication de l'action :**

Diffusion dans les réseaux professionnels, site internet de la médiathèque

**Évaluation, clés de réussite :****Bilan quantitatif :**

Nombre d'emprunts du fonds, nombre d'acquisitions de CD/vinyles, nombre de références actuelles (sortie d'album)

Bilan qualitatif :

Meilleure connaissance et utilisation du Fonds de Scène 49 pour les artistes locaux, les réseaux professionnels

**Lien avec les ambitions :**

AMBITION 1 : Encourager la rencontre des personnes, des âges et des arts

**Contexte général :**

Les retours du diagnostic mettent en évidence d'une part, une forte demande d'une culture conviviale, divertissante et d'autre part, des moyens de communication certes nombreux mais souvent dématérialisés ne permettant pas l'accessibilité à tous. Il est proposé de revenir à de l'humain et à une communication de proximité. Le crieur public consiste à se promener dans la ville, s'arrêter à certains endroits (sortie des écoles, marché, squares de quartier, EHPAD...), annoncer sa présence par un appel sonore (clochette, trompette, tambour...) et commencer à faire son annonce.

**Objectifs :**

- Développer les interactions sociales en direct avec et entre les habitants
- Rapprocher le service culturel de la population
- Développer les formes de communication et d'information en donnant une touche artistique et créative
- Baisser l'empreinte carbone de la communication habituelle (papier, internet...)

**Descriptif des actions envisagées :**

- Recrutement de la personne avec des compétences oratoires et artistiques
- Repérage des temps et lieux dans la ville, propices à ce type d'information
- Repérage des événements à annoncer, à étendre à d'autres services (population, CCAS...), associations Érimûroises
- Concertation avec les autres communes voisines pour mutualisation
- Coordination régulière avec le service culturel

**Ressources :****Humaines :**

- Agents du service culturel et vie associative
- Autres services de la Ville

Financières :

Budget communication « Crieur public »

**Calendrier prévisionnel :**

- Étude, budgétisation et validation du projet : jusqu'en septembre 2025
- Recrutement : oct/déc 2025
- Mise en place : été 2026

**Partenaires envisagés :**

- Les villes voisines (les Ponts-de-Cé, Sainte-Gemmes-sur-Loire, Soullaines-sur-Aubance)
- Les associations Érimûroises
- Les bénévoles ACME
- Les artistes de la commune

**Communication de l'action :**

Article spécial journal municipal la Gogane, presse, site internet de la ville pour annoncer la création

**Évaluation, clés de réussite :****Bilan quantitatif :**

Affluence du public, taux de participation des propositions d'information à relayer des associations Érimûroises, des services de la Ville

Bilan qualitatif :

Satisfaction du public, retours du crieur



Lien avec les ambitions :

AMBITION 3 : Faire rayonner et partager une identité culturelle de territoire



Contexte général :

Le service culturel de Mûrs-Érigné est professionnalisé et reconnu dans les réseaux professionnels. Le rayonnement du Centre Culturel Jean Carmet n'est plus à prouver, le lieu est identifié pour ses ressources et pour ses potentialités. Le secteur culturel est fragilisé par les baisses de subvention, de programmation. Sur Mûrs-Érigné, les artistes professionnels sont présents mais ne se connaissent pas. Il est nécessaire de soutenir une culture de proximité, de favoriser et encourager les initiatives professionnelles sur le territoire.



Objectifs :

- Porter une écoute attentive aux demandes Érimûroises
- Soutenir autant que faire se peut les artistes locaux dans la mise en action et en forme de leurs projets jusqu'à leur réalisation finale
- Soutenir la mise en synergie des acteurs de proximité et faire profiter du réseau professionnel



Descriptif des actions envisagées :

- Aide à la mise à disposition de locaux
- Conseils techniques
- Proposition de résidences d'artistes
- Participation à la communication et à la diffusion
- Diffusion d'un appel à projets artistiques auprès des artistes Érimûrois



Ressources :

Humaines :

Agents du service culturel avec la médiathèque

Financières :

Budget culture ligne spéciale « Achat de spectacles d'artistes locaux »



Calendrier prévisionnel :

- Diffusion/information : juin 2025
- Mise en œuvre : 2nd semestre 2025



Partenaires envisagés :

- Les artistes professionnels Érimûrois
- Les réseaux de professionnels dans le département



Communication de l'action :

Diffusion ciblée aux artistes de la commune



Évaluation, clés de réussite :

Bilan quantitatif :

Nombre de demandes et de projets réalisés, fréquentation du public aux événements

Bilan qualitatif :

Étude qualitative de la demande (réalisation d'une fiche avec critère), bilan partagé avec les porteurs de projets

**Lien avec les ambitions :**

AMBITION 3 : Faire rayonner et partager une identité culturelle de territoire

**Contexte général :**

La communication de la programmation des équipements culturels de la commune est largement diffusée. Pour autant le service culturel n'est pas toujours informé de l'actualité des artistes Érimûrois. Il paraît intéressant d'aider à la diffusion de la sortie d'un livre, d'un EP, d'une exposition afin de faire connaître l'actualité des artistes professionnels de la commune.

**Objectifs :**

- Créer des outils pour le recueil d'informations auprès des artistes locaux
- Créer des outils de communication à destination des habitants
- Valoriser l'activité artistique professionnelle du territoire communal

**Descriptif des actions envisagées :**

- Mise en place d'un calendrier à remplir par les artistes Érimûrois
- Interview d'artistes Érimûrois dans le journal municipal de la Gogane, relais sur le site de la ville, pages réseaux sociaux du CCJC
- Rencontres publiques avec les artistes
- Événements spéciaux

**Ressources :****Humaines :**

- Agents du service culturel avec la médiathèque
- Agents du service communication

Financières :

Budget communication

**Calendrier prévisionnel :**

Diffusion/information : juin 2025
Mise en œuvre : 2nd semestre 2025

**Partenaires envisagés :**

- Les artistes professionnels Érimûrois
- Les associations Érimûroises relais de l'information

**Communication de l'action :**

Diffusion ciblée aux artistes de la commune, article spécifique journal municipal La Gogane, presse, site internet de la ville, réseaux sociaux et associatifs

**Évaluation, clés de réussite :****Bilan quantitatif des actualités diffusées :**

Identification par les artistes de l'outil et sollicitation de plus en plus autonome des artistes

Bilan partagé avec les artistes sur les retombées de l'action

Fiche action n°20a

« Les initiatives visant à animer la cité »



Lien avec les ambitions :

AMBITION 4 : Construire l'action culturelle en co-responsabilité



Contexte général :

Le service culturel n'est pas réservé à la seule fonction de programmation et d'animation en faveur des publics. Il a également pour vocation d'encourager la participation des habitants afin qu'ils ne soient pas uniquement dans un rôle de consommateur d'une offre culturelle mais également acteurs. Des citoyens ont émis le souhait de pouvoir concrétiser et/ou donner plus d'ampleur et de visibilité aux pratiques artistiques amateurs. Tous n'ont pas connaissance des interlocuteurs, relais et soutiens possibles des partenaires locaux, et certains projets ne peuvent aboutir.



Objectifs :

- Permettre aux Érimûrois d'identifier les outils et services ressources à leurs projets
- Soutenir et encourager les idées et propositions (RV)
- Accueillir, accompagner, vérifier la faisabilité du projet en s'appuyant sur la technicité du service culturel pour la rendre opérationnelle
- Soutenir sa mise en place et réaliser un bilan collectif



Descriptif des actions envisagées :

- Information des Érimûrois d'un appel à projets amateurs
- Réalisation d'une fiche dépôt de projet à remplir pour toute proposition sur le site internet de la ville, boîte à idées dans les équipements culturels
- Création de critères d'évaluation et de sélection par le service culturel
- Travail en interservices pour répondre à l'ensemble des besoins (matériels...), recensement des personnes ressources sur le territoire pour l'accompagnement du projet
- Mise en place d'une commission d'étude des projets, de leur suivi, de leurs résultats
- Mise en œuvre et bilan collectif



Ressources :

Humaines :

- Agents du service culturel et vie associative
- Agents des autres services (jeunesse, communication...)

Financières :

Budget culture ligne spéciale « Animation de la cité »



Calendrier prévisionnel :

- Organisation : 1^{er} semestre 2026
- Mise en œuvre : 2nd semestre 2026



Partenaires envisagés :

- Les associations Érimûroise
- Professionnels locaux représentation dans la commission d'étude, d'accompagnement et d'évaluation du projet) - toute personne ou tout collectif ayant fait la proposition



Communication de l'action :

Article spécifique journal municipal La Gogane, presse, site internet de la ville, réseaux sociaux et associatifs



Évaluation, clés de réussite :

- Bilan quantitatif des projets, porteurs de projets
- Étude qualitative de la demande : réalisation d'une fiche avec critères nature du projet, public concerné, co-construction avec partenaires, audience..., bilan partagé avec les porteurs de projets, pérennisation de l'action

**Lien avec les ambitions :**

AMBITION 4 : Construire l'action culturelle en co-responsabilité

**Contexte général :**

Les habitants sont demandeurs d'animations populaires qui les rassemblent, créent du lien et permettent l'interconnaissance. Le risque pour une ville péri-urbaine comme Mûrs-Érigné est de se transformer en ville dortoir ne favorisant pas le lien social et les solidarités. L'entité du quartier à petite échelle peut favoriser les projets collectifs. Les retours du diagnostic ont souligné des propositions comme l'organisation de concours de décoration, de mieux connaître l'histoire de la commune, d'avoir plus d'expositions.

**Objectifs :**

- Développer son appartenance à son espace de vie le plus proche, son quartier, se fédérer avec ses voisins
- Apprendre à se reconnecter avec son environnement
- Encourager l'engagement communautaire

**Descriptif des actions envisagées :**

- Réunion d'informations et de concertation avec les associations d'habitants et référents de quartier
- Recueil de propositions d'animation lors des cafés des élus, boîte à idées dans les équipements culturels
- Travail en interservices pour répondre à l'ensemble des besoins (matériels...)
- Accompagnement par le service culturel et vie associative
- Mise en œuvre et bilan collectif

**Ressources :****Humaines :**

- Agents du pôle culturel et vie associative
- Agents des autres services (communication, services techniques...)
- Les élus de quartier

Financières :

Budget culture ligne spéciale « Animation de la cité »

**Calendrier prévisionnel :**

- Organisation : 1^{er} semestre 2025
- Mise en œuvre : 2nd semestre 2025, début 2026

**Partenaires envisagés :**

- Les associations Érimûroises dont l'OMSCLAS et les associations d'habitants
- Les référents de quartier
- Toute personne ou tout collectif ayant fait la proposition

**Communication de l'action :**

Article spécial journal municipal
La Gogane, presse, site internet de la ville, réseaux sociaux et associatifs

**Évaluation, clés de réussite :****Bilan quantitatif :**

Des animations, des propositions, participation des habitants

Bilan qualitatif :

Avec les porteurs de projets et associations partenaires, retours de la population, satisfaction des animations proposées, implication des habitants



Lien avec les ambitions :

AMBITION 3 : Faire rayonner et partager une identité culturelle de territoire



Contexte général :

La Ville de Mûrs-Érigné a un patrimoine naturel et bâti riche. Le diagnostic fait cependant ressortir un manque de valorisation du patrimoine historique. Certes une fête du patrimoine a été relancée en 2022, des associations sont actives dans ce domaine. Mais les habitants émettent le souhait de lieux dédiés à des musées, des expositions, une mémoire des traditions, de l'histoire de Mûrs-Érigné. Aujourd'hui 2 lieux pourraient s'inscrire dans cette orientation : l'église Saint Venant et la maison de l'État-Major.



Objectifs :

- Étudier la réhabilitation de l'église Saint Venant
- Étudier la faisabilité de l'achat de la maison de l'État-Major
- Concevoir un projet d'utilisation
- Fédérer des acteurs autour du projet



Descriptif des actions envisagées :

- Création d'une commission composée d'élus, d'habitants, de mécènes, d'associations intéressés afin de faire des propositions de projets d'utilisation
- Chiffrage des travaux de réhabilitation et des conditions légales comme l'habilitation ERP Établissement Recevant du public, accueil des personnes à mobilité réduite...
- Inscription sur le Plan Pluriannuel d'Investissement



Ressources :

Humaines :

- Agents du service aménagement du territoire
- Commission culture car pas d'agents au patrimoine

Financières :

Budget communal d'investissement, mécénat, financement participatif, recherche de subventions



Calendrier prévisionnel :

Étude : années 2025/2026



Partenaires envisagés :

- La Fondation du Patrimoine
- Les architectes et bâtiments de France
- Les associations Érimûroises du patrimoine



Communication de l'action :

Une campagne d'information et de recherche de financement



Évaluation, clés de réussite :

Bilan quantitatif :

Émergence de propositions

Bilan qualitatif :

Création d'un projet, intérêt, faisabilité du financement, participation, implication des acteurs

**Lien avec les ambitions :**

AMBITION 4 : Construire l'action culturelle en co-responsabilité

**Contexte général :**

Depuis 10 ans, nous observons en France une baisse significative des adhérents en médiathèque. Le livre ne fait plus recette face aux écrans et fait de plus en plus figure de pratique élitiste. La municipalité a déjà favorisé son accessibilité tarifaire en la rendant gratuite. Une terrasse extérieure permet aux gens d'échanger et lire dans un cadre de verdure. Afin qu'elle reste une forme de « maison du peuple » pour les habitants comme pour les associations, il est nécessaire de diversifier ses activités afin d'attirer un public qui ne vient plus spontanément : propositions d'activités, de soirées à thème... et d'élaborer ces projets avec le tissu associatif local.

**Objectifs :**

- Créer des alternatives afin d'attirer de nouveaux publics à la médiathèque : tricot, atelier mémoires, présentation de vieux métiers...
- Déconstruire l'image intellectuelle pour que chaque habitant trouve un intérêt à fréquenter la médiathèque
- Élargir le champ de la programmation
- S'appuyer sur le réseau associatif local pour favoriser les initiatives afin de répondre aux besoins, envies et projets des habitants et des associations
- Fidéliser de nouveaux adhérents

**Descriptif des actions envisagées :**

- Campagne d'information à destination de toutes les associations érimûroises pour proposition de partenariat
- Insérer ces nouvelles propositions au calendrier existant de la médiathèque
- Étude des projets et soutien logistique (mise à disposition gratuite de la médiathèque...)
- Communication aux adhérents et grand public

**Ressources :****Humaines :**

- Agents de la médiathèque
- Agents du service communication

Financières :

Pas de besoin particulier

**Calendrier prévisionnel :**

1^{er} semestre 2025

**Partenaires envisagés :**

- Les associations érimûroises
- Les habitants
- Le CCAS, l'espace jeunes, la vie associative

**Communication de l'action :**

Site internet médiathèque, mails aux partenaires, flyers ciblés

**Évaluation, clés de réussite :****Bilan quantitatif :**

Chiffrages des activités proposées, augmentation des adhérents à la médiathèque

Bilan qualitatif :

Bilans avec les partenaires associés, diversification des propositions, prise d'initiatives des associations et habitants

Fiche action « La prévention des violences sexistes et sexuelles dans le secteur de la culture »

n°23



Lien avec les ambitions :

AMBITION 2 : Valoriser les pratiques artistiques et en favoriser l'accessibilité



Contexte général :

Les violences sexistes et sexuelles (VSS) sont présentes dans les événements culturels mais aussi au sein du secteur professionnel de la culture. Il revient la responsabilité d'une municipalité d'être garante de la liberté et de la sécurité des publics lors d'événements festifs organisés sur la commune. Il est également important d'organiser l'information et la protection des comportements inadaptés et les moyens de signalement pour les personnes victimes. Plus généralement, il s'agit de lutter contre la stigmatisation de certains publics, les stéréotypes de genre dans les métiers de la culture et d'encourager une programmation offrant une diversité et une ouverture de genres.



Objectifs :

- Créer un protocole permettant aux personnes du public, mais aussi aux bénévoles et aux membres de l'équipe de signaler des situations de violences dont elles sont victimes et/ou témoins.
- Créer des partenariats avec des associations spécialisées dans la prévention des VSS et les mobiliser pendant les événements culturels proposés sur la commune.
- Créer des supports de communication visibles dans les équipements culturels.
- Encourager la parité des artistes sur scène dans la programmation et dans l'embauche des intermittents ponctuels (son, lumière, SSIAP, sécurité).
- Lutter de manière générale contre le sexisme



Descriptif des actions envisagées :

- Création d'un protocole de lutte contre les VSS en milieu festif
- Identification des associations spécialisées sur ce thème et construction de partenariats
- Repérage des événements à risques dans la programmation et mise en place des moyens dédiés de prévention et de sécurité
- Élaboration d'une programmation respectant des critères de parité sur scène et sensibilisation des partenaires sur ce sujet dans les contrats



Ressources :

Humaines :

Agents du pôle culturel

Financières :

Pas de besoin particulier



Calendrier prévisionnel :

2^{ème} semestre 2025



Partenaires envisagés :

- Les associations spécialisées en VSS
- Les partenaires et le réseau de professionnels du secteur culturel local



Communication de l'action :

Site internet CCJC et Mairie, dans les contrats avec les prestataires



Évaluation, clés de réussite :

Bilan quantitatif :

Chiffrages des situations de VSS signalées pendant les événements

Bilan qualitatif :

Bilan avec les partenaires associés sur les échanges avec les personnes ayant fréquenté le stand proposé pendant les événements, retour des publics

Pour conclure, la vie du Projet Culturel de Territoire

Un Projet Culturel de Territoire est un outil rendant lisible l'action culturelle communale pour l'ensemble de sa population et de ses services municipaux. Il permet également d'affirmer une identité et de rayonner au-delà de ses frontières géographiques.

Il est évolutif, soumis à une évaluation régulière et à des ajustements permanents. C'est pour cette raison que le COPIL va continuer à exercer sa fonction d'organe de coordination et de décision avec le suivi de la mise en œuvre du plan d'action et son évaluation. Il organisera des bilans réguliers avec les responsables du service culturel et médiathèque. Afin de garantir la démarche participative, le COPIL s'étoffera avec des acteurs du secteur culturel (bénévoles associatifs et professionnels) mais également des habitants.

*« Les hommes sont mille fois plus acharnés à acquérir des richesses que la culture,
bien qu'il soit parfaitement certain que le bonheur d'un individu dépend bien plus
de ce qu'il est que de ce qu'il a. »*

— Arthur Schopenhauer

Nous espérons que cette démarche aura permis d'enclencher une mise en synergie de toutes les personnes intéressées par la politique culturelle et sa mise en action. Nous espérons qu'il sera le vivier de nombreux projets et de nombreuses coopérations. Nous espérons enfin que les Érimûrois pourront exercer leurs droits culturels et trouver un intérêt dans les 26 propositions qui ont émergé de ce travail.

Enfin, nous tenons à remercier l'ensemble des personnes qui ont coopéré à ce travail en répondant aux questionnaires, en participant aux ateliers, en apportant leurs avis et motivations. Un remerciement tout particulier à Sarah Bagourd de la coopérative OZ pour son accompagnement, sa bienveillance et ses outils originaux d'animation.